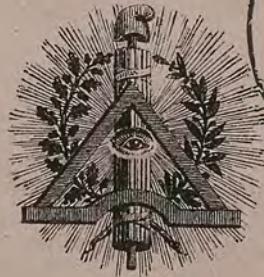


FACÉTIES

88

RÉVOLUTIONNAIRES.



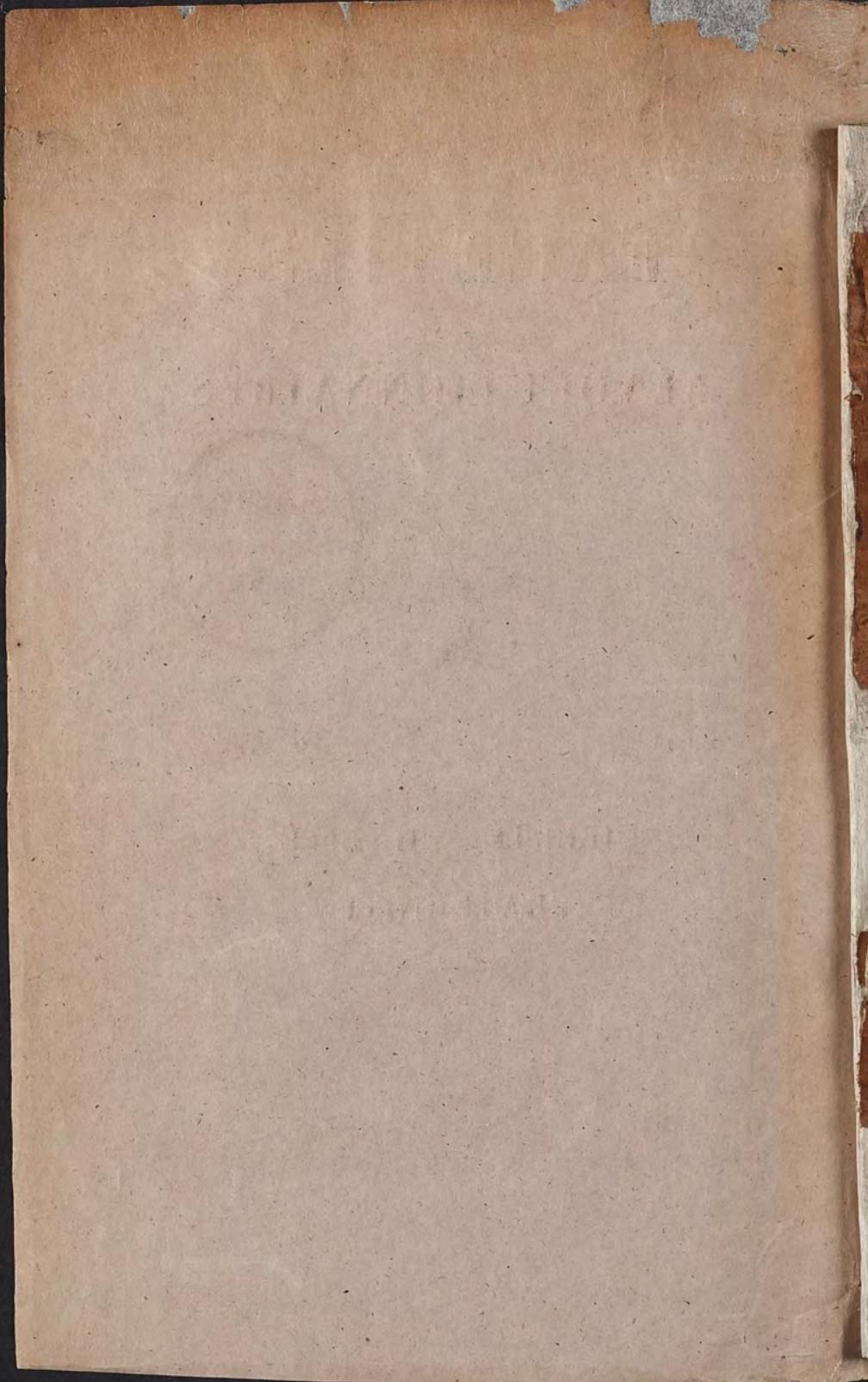
LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

OU



88



LIBRAIRIE
LETTERE
à monsieur pere du Roy.

Monsieur,

SÉNAT.

S'orage dépassé je n'entends plus sonner le tonnerre,
et ce vaissau qui sans pilote et sans poulie, courant aux
flots et aux vents, n'attend que le jour pour rentrer pais-
siblement au port.

Mais chacun se demande où vous étiez pendant la
tempête: on ne vous a pas même vu lever les mains au
ciel. Bratus devait-il dormir lorsque Rome était dans
fais?

Comment spectateur visif de nos dangers et de nos
malheurs, dans cette ville sanglante visiblement ouverte
d'un père d'égaroit sur le sein de ses enfans; où
une loue fievole et Barbare préparoit par des fêtes See-
soldats à des vimes; où l'histoire avec le burin qui a grisé
la Saint-Barthélémy, préparoit pour une seconde fois la
phrase terrible de Séneque: inter rugorem urbem et nullam
nox una interfici; Comment alors que vous pu, lorsque le
cœur de la liberté retentissait dans toute la province, —
décoreront vous chapeau de la paix civile citoyenne, ne pas
prendre, sinon l'épee, au moins l'église de la patrie? Vous
deviez, sur les premières marches du trône, fidèle à l'ou-
neur qui fait faire la nature, veiller sur l'espousade des
Suppôles que pourrit, pendant son sommeil, allumer
l'impuissance fâcheuse, avec des intentions droites, pour-
quoi; par des ménagements qui contiennent trop vite dans en-
fantes, n'avez-vous pas que plaindre, et ces femmes
d'état, qui, mettant à leur conscience un prix comme
à leurs cheveux, avaient, épousé des trésors et vos —
mœurs; et ces désextors ongulotes qui tiraillant aux de-
terres épousaient les débris du despotisme, misérables de
l'opinion publique, par tout le mépris des humures libérale
il falloit par vos conseils, profiter de la force que vous
doubliez l'estime publique, déjouant leurs trahisons
perfides, leurs mœurs sous-mêmes le drapé une

de la nation. Instruit comme vous l'êtes, Monseigneur,
ne vous rappellez-vous pas que l'Ordon qui refait des si-
bonnes loix, déclarait infâme, ceux qui par une
adresse ou par une pavillanimité qu'on nomme
prudence, froits jusque dans une Sédition, n'épous-
raient aucun parti, n'en servir, aucun, c'est leur
trahis tous.

Oui, Monseigneur, vous dizez des vérités au Roi;
vous dizez des Services à son peuple.

Personne ne doute que vous n'ayez reçu avec
plaisir, dans cette cour qu'il a fallu changer pour successor,
ce ami du Roi, honnête homme comme lui, qu'aucun ser-
tissage n'a disposé l'immortalité de la France. Mais il ne
vous a pas dit, le modeste Camille, combien de bénédic-
tions il a reçues sur sa route semée d'hommagies, les perçant
montaient à leurs aurores, et le bonheur que promettais son
retour, rattachait les vieillards à la vie, les villages se te-
disputaient aux villes qui semblaient de le posséder, de
le confier, et quand on ne le regardoit plus, on le sui-
vait encore.

Eut-il jamais plus de gloire le cardinal royal lors que
porté de Paris à Lyon, sur les épaules de ses gardes, qui
respectueusement marchaient une tête, dans une chambre
suspendue où pouvoient s'asseoir à ses côtés deux stalens,
on faisait élargir les maisons, abattre des murailles,
et qu'il accablât les provinces de sa grandeur et de sa puise-
rance? Il lui manquait la Véritable couronne, le suffrage
du peuple; et Louis XIII, si malheureux par son frère, plus
malheureux encore par sa femme, n'eut jamais la
consolation d'apprendre que ce Richelieu qui lui
fit utile, puis qu'il abroga la maison d'Utricelle,
lui avait, dans ses engagements solennels, conquis
des sujets.

Ah! Monseigneur, quel trésor pour une nation

qui un ministre droit, intégrer, éclairé, qui victimne
volontaire, dut-il perdre un œil comme Lycurgue,
en substituant aux caprices du pouvoir les règles
éternnelles de la raison, par des réformes courageuses,
médite le bonheur de la postérité ! quelque grande,
quelque bons que soient ces princes, furent-ils inspirés
par une Egerie, il n'y a que leurs Ministres qui -
avec autant de moyens pour les servir qu'ils en ont
pour les tromper, puissent fonder la prospérité des
empires. aussi le vainqueur de la Grèce, Philippe,
dans ces repas nocturnes, où les Rois échappés du trône,
sentent le besoin de n'être que des hommes, disoit-il
avec l'abandon de la gaieté, bavous, mes amis, bavous ;
il scettoit qu'autopiste ne boire pas.

Mais avec les lumières de son Sully Louis XVI ne
poussait-il pas encore espérée que le premier Rennétil -
homme de son Royaume, celui qui a peut-être plus de
politesse dans ses manières, appuierait de ses lumières
et de son crédit, une résolution qui pouvoit faire -
main dre à un Monarque l'ambition d'un Cromwell ?

Du moins, Monsieur, puisque vous n'avez
pas attaché votre nom à la plus belle époque des
monarchies, soyez le premier à féliciter le Roi -
d'avoir trouvé dans son peuple de ces hommes
tutelaires qui plus forts que les préjugés, plus sages
que les loix, proposent au monde entier le code
des peuples et des Rois. Ne vaut-il pas mieux qu'il
pese dans l'enbalance de la nation les intérêts
de ses sujets, que de dépendre d'une Compagnie
vénale qui velue - contestaites ses prétentions que pour
augmenter les siennes, et qui, ou par des réfus sédi-
tieux, ou par des complaisances serviles, compromette

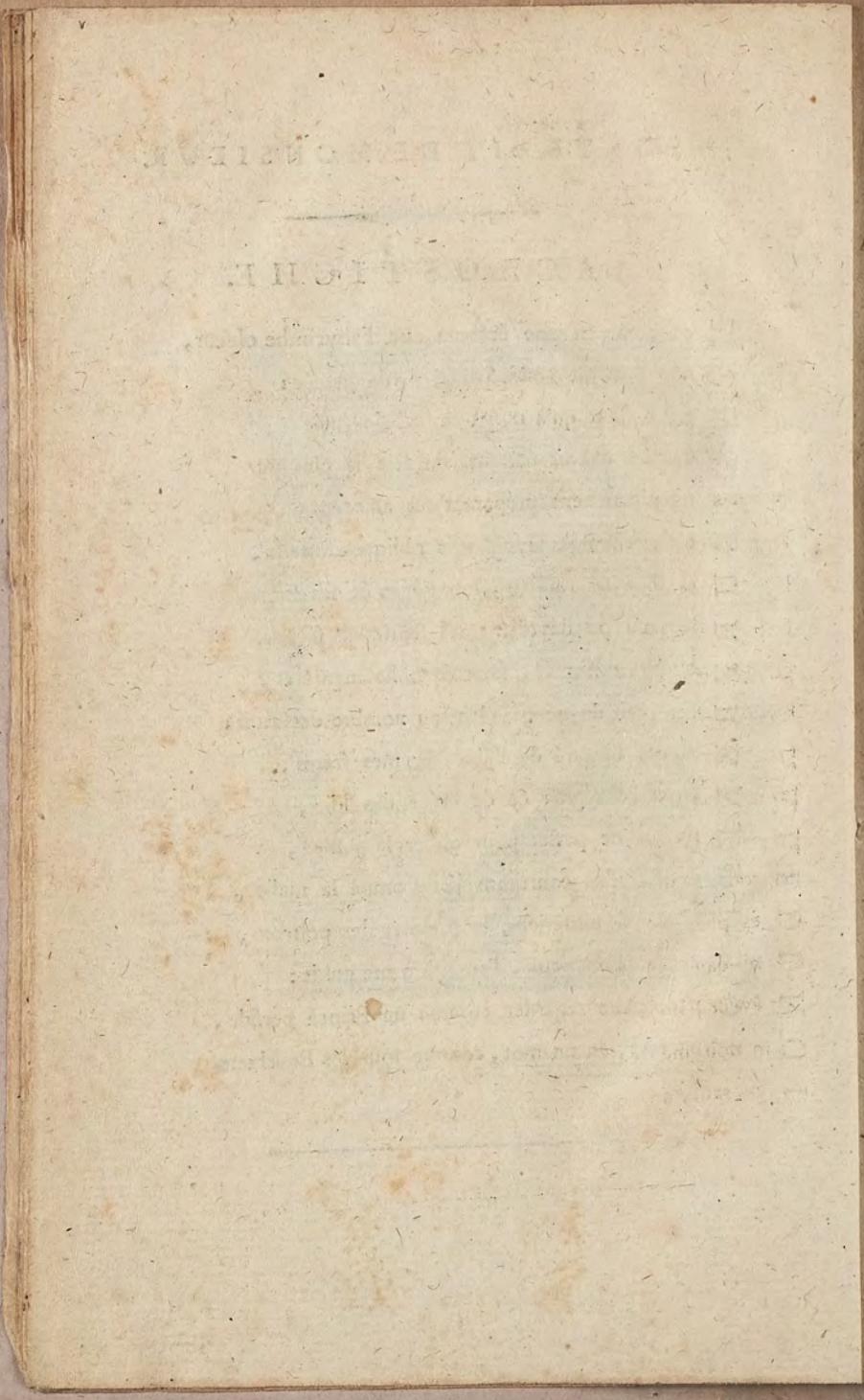
tait ou l'autorité, par la conscience de ses maîtres? —
Peut-on ne pas dire au pousant que c'est un Culot, un
martineau, un Crepin, un quatre-fois, que ce sont enfin
des conseillers qui empayant leur charge, jurent
qu'ils ne l'achètent pas, qui ont chassé de sa capitale
Louis XIV. son frère et leur pauvre mère! Combien de
tems il a fallu pour oser s'appeler que les parties
mœurs étaient des Renards qui blâmaient le loup de
manger les moutons, et qui eux-mêmes croquaient
les poulets!

Le tems est enfin venu de céter au même tribunal,
et l'homme de cou et l'homme de loi, et l'homme de
guerre et l'homme de finance. La vérité et la justice
sont là, entourées de Verges et de Lauriers; épiant
les actions pour les couronner ou les flétrir, elle —
forceront l'histoire, qui à ti souvent menti, à être
sévere comme elles: et malheur à un Bramôme
qui louerait une Catherine de Médicis et une —
Jeanne de Naples. Il faudra bien aussi que les Rois,
s'ils s'amuseraient encore à enfiler des perles, —
S'entendent dire souvent ce qu'une dame osa
dire unefois à Louis XIII: Sire, vous savez tous les
metiers, excepté le vôtre?

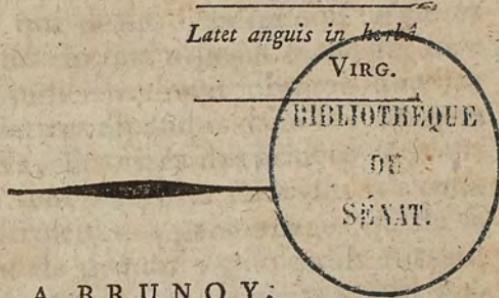
Je suis avec un profond respect,
Monsieur,
de Monsieur,

Le très humble et très
obéissant serviteur
me.





VIE SECRÈTE
ET
POLITIQUE
DE
LOUIS-STANISLAS-XAVIER
MONSIEUR,
FRÈRE DE LOUIS XVI.



A BRUNOY;
Et se trouve A PARIS;
Au Manege des Thuilleries;

AILLEZ C'EST LA

LA

POSITION

L'UNIS-STAMMIS-AS-XVIIIR

MONSIEUR

LA TRIADE LOUIS



A BIBLIOTHEQUE

DE L'INSTITUT DE FRANCE

AN MUSEE DE THIERS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

L'HISTOIRE des Princes contemporains ne doit pas être écrite avec moins de vérité, que celle des Empereurs et des Rois des âges reculés. Il faut quand on manie la plume de Clio, (1) être exempt de préjugés, de préventions et oser dire tout le mal comme tout le bien de celui dont on écrit la Vie. Il faut affronter les reproches et les tortures que des hommes puissants peuvent faire subir. Le plaisir de dire la vérité sans fier et sans partialité doit être la plus flatteuse récompense d'un écrivain qui desire éclairer son siècle et donner des leçons utiles à la postérité.

On a judicieusement observé que les gens de lettres répandus dans les cabinets des cours, favorisés des princes, étoient trop souvent suspects dans les tableaux qu'ils offroient des personnages qu'ils se mêloient de peindre, quoiqu'ils fussent plus à portée d'être instruits qu'un historien isolé, concentré dans la compilation des faits et des événemens, et dans la méditation des causes qui ont opéré les changemens et les révolutions d'un empire.

(1) Celle des neuf muses qui préside à l'histoire.

Je crois en effet qu'un littérateur comblé de bienfaits et de dignités se laisse presque toujours entraîner par le sentiment de la reconnaissance , qui se plaît à pallier , à dénaturer les actions d'un bienfaiteur quand elles ne sont point à sa gloire. Alors le lecteur aulieu d'avoir l'histoire d'un prince qu'il lui importe de connoître , n'a parcouru qu'un roman artificieusement crayonné.

Je pourrois citer nos meilleurs écrivains , nos plumes les plus élégantes qui ont tombé dans ces écarts répréhensibles : mais sans vouloir faire le procès à une multitude d'historiens , il me suffira d'observer que VOLTAIRE , lui-même , l'historien le plus poli , le plus pur , a terni sa gloire par une partialité révoltante , et par des citations complaisamment préparées , dans l'intention secrète de plaire à quelques grands Seigneurs à qui souvent il a fait jouer des rôles de héros , pendant que dans l'exacte vérité ils n'étoient que des THERSITES. Son siècle de Louis XIV , suivi d'une esquisse de celui de Louis XV , seroit un des beaux morceaux sortis de la main des hommes , s'il ne respiroit à chaque page le courtisan , l'adulateur politique , ou le détracteur injuste du premier mérite dans la carrière des armes et des sciences.

L'abbé de VERTOT , dont on estime , avec raison , la maniere et la hardiesse mériteroit les plus grands éloges , s'il ne fut tombé dans un autre excès . On s'aperçoit que cet historien , dans la crainte d'être suspect aux protestans , comme catholique , s'efforça de vouloir prouver son impartialité en inculpant quelquefois l'église romaine des torts que les Protetans avoient seuls , en dénigrant certaines sociétés religieuses qu'il auroit dû louer .

Je ne prétends point dire que les catholiques romains aient toujours eu raison dans leur conduite et leurs procédés , je mentirois à moi-même ; je suis au contraire bien persuadé qu'ils se sont laissé trop emporter par leur ambition et leur avidité ; que les causes qu'ils ont mises en avant ne partoient point de leur zèle pour la religion , de leur intime piété , mais du seul motif de leur intérêt et du désir de dominer . Mais avec tous ces griefs impardonnablez , griefs qui les ont perdus , lorsque le flambeau de la philosophie a éclairé la nation etles a démasqués , il est juste de remarquer que les novateurs n'ont pas eu moins de passions , et qu'ils ont commis d'aussi grandes et de plus grandes fautes , parce qu'ils ont eu les premiers torts en innovant , et

que les catholiques n'ont eu que les seconds en manquant de patience , de douceur et de charité : je sais bien que toute innovation met le trouble dans un état. Mais est-il de l'humilité chrétienne de persécuter avec acharnement les novateurs ? N'est-il pas plus juste de chercher à les ramener , à les détronger par les voies de la mansuétude et de la clémence.

L'abbé de VERTOT , avec beaucoup de talent , a donc manqué son objet , puisque les catholiques romains ont lieu de lui reprocher de la partialité , de l'accuser même quelquefois d'incredulité , et que les protestans lui ont su gré de sa prédilection.

PERE FIXE de BEAUMONT est plein de graces et de charmes dans son histoire , le lecteur est fâché d'y trouver un ton trop précieux à côté de maximes philosophiques qui annoncent un esprit servé de préjugés , un esprit lumineux et précoce pour son siècle , enseveli dans les ténèbres de l'ignorance , de la superstition et du fanatisme.

Le baron de PUFFENDORF , dans ses vastes tableaux , a su se concilier l'estime universelle. Cet historien eût effacé tous les autres , s'il ne régnoit pas dans ses détails une partialité germanique , dont

un philosophie tel que lui auroit dû être dépouillé.

Notre MEZERAY est exact , mais trop concis ; il ne dit pas tout ce qu'il auroit pu dire : ce n'est peut être pas sa faute ; on doit sans doute imputer ses réticences et son aridité au tems où il vivoit ; mais la posterité peut-elle l'excuser quand elle ne lit qu'une histoire décharnée , une froide compilation de gazettes et de journaux ?

Daniel a écrit l'*histoire d'Angleterre* comme un jésuite le pouvoit faire, homme de cloître et de parti , entêté de ses préventions , conseillé , repris , guidé par les chefs de sa société , il a été obligé de n'imprimer que ce qui pouvoit plaire à son ordre et d'en répandre les erreurs.

On a dit , avec beaucoup de justesse , qu'un moine n'étoit pas propre à écrire l'*histoire* , parce que malgré beaucoup d'érudition , de connaissances et de talents , il n'étoit pas libre d'écrire d'après ses sentimens et sa pensée , mais conformément aux idées de ses supérieurs et de l'esprit de son ordre : on en pressent les raisons , quand on est forcé de vivre dans la subordination avec des hommes exigeans , et sous des supérieurs impérieux , il faut affecter de penser et d'écrire comme eux pour se ménager des tor-

tures et des humiliations. Pour écrire l'histoire d'un peuple guerrier , philosophe et commerçant , il faut abjurer les principes, les entêtemens d'un homme reclu ; il faut voir et juger les choses en grand et approfondir les évenemens politiques. Un moine est-il en état d'être clair-voyant et juste du fond de son cloître où il ne voit rien que par les yeux des préjugés et les couleurs de son habit ? Le pere DANIEL est menteur à chaque page , des mensonges peuvent-ils former une histoire ?

Le Pere BERRUYER , auteur de l'histoire du peuple de Dieu , réunit vingt mérites. Style enchanteur , coloris , beautés de dessein , diction suave et attachante , mais il n'a pas fait une histoire , il a composé sur un texte vrai , un roman varié et séduisant.

FRA-PAOLO , avec du nerf et de la philosophie , s'est montré déclamateur passionné et apostat de l'église romaine. Il auroit pu parler de Rome et des Papes avec moins d'acharnement. La vérité n'y auroit rien perdu , et en évitant les caricatures il auroit été lu des catholiques comme il l'est des protestans.

J'avouerai que l'historien à qui je donnerois le prix , est l'abbé de S. REAL : c'est avec fondement qu'on l'a surnommé le SALLUSTE français. L'histoire de la conjuration

juration de VENISE est un monument fidèle et sagelement présenté. Tous les tons de cet élégant écrivain sont ce qu'ils doivent être , et voilà (je crois) le modèle à imiter.

Je ne dirai rien des historiens grecs et romains , déjà si bien appréciés ; je serois leur admirateur sans réserve si leurs écrits n'étoient point imprégnés des superstitions et du merveilleux qui , en déshonorant leurs superbes tableaux, assoupissent tout-à-coup le lecteur.

ROLLIN , imbû de leurs leçons , a joint à leurs ridicules , des puérilités scholastiques. On voit dans son histoire romaine un professeur qui babille et radote comme un bonhomme avec ses écoliers. Mais si on a ce reproche à lui faire dans son histoire Romaine , on doit vouer des sentiments d'estime et d'admiration à ce reciteur qui , sans offenser personne , est , sans contredit , le premier homme , l'instituteur le plus utile de l'université de Paris. Dans son traité des études , et surtout son histoire ancienne. On n'aperçoit point dans cet ouvrage le pédant de collège , le rhéteur bouffi des bancs : tout y est à sa place , il n'y a rien d'affecté : tout y respire l'air d'une aimable simplicité , sans prétention : toujours égal Rollin a l'art de plaire en instruisant.

J'ajouteraï aussi qu'on a remarqué qu'il étoit presqu'impossible que dans une monarchie il se trouvât un homme assez ferme pour écrire l'histoire parce qu'il avoit trop à craindre de la part des grandes familles et du gouvernement. Il n'en est pas de même dans les républiques ou le citoyen a le droit de penser , de parler et d'écrire.

Quoique je sois convaincu de cette vérité , je ne crains point lecteur de vous offrir la vie politique et secrète de LOUIS-STANISLAS - XAVIER MONSIEUR , frère de Louis XVI. L'heureuse révolution après laquelle soupiroient tous les fideles patriotes m'encourage , et sans avoir égard au rang de mon héros , je le peindrai tel qu'il est. Je ne veux point que mes concitoyens aient lieu de me reprocher à mon tour une fade adulation , ou une foiblesse puérile. Il est intéressant à ma patrie de connoître un prince qui s'est toujours masqué , qui est entré dans tous les complots avec des précaution perfides qui ont donné matière à douter s'il y jouoit même un rôle.

Voilà l'homme à qui il est important d'arracher le bandeau , pour ne plus être sa dupe , et ne point être trompé par les tartuffes et les fourbes qui lui ressemblent.

VIE SECRÈTTE
ET
POLITIQUE
DE
LOUIS-STANISLAS-XAVIER
MONSIEUR,
FRÈRE DE LOUIS XVI.

PLUSIEURS écrivains ont rendu récemment un service important à la nation française, en peignant le caractère & les mœurs des BOURBONS, il paroîtroit sans doute étonnant à la postérité, qu'il ne se fût point trouvé un historien fidèle pour démasquer le Prince le plus près du trône, un Prince qui a joué le plus grand rôle avant la révolution qu'il a préparée, un Prince assez double, assez artificieux pour avoir trompé les trois quarts de la nation par la précaution étudiée de se cacher derrière le rideau, de ne s'exprimer publiquement qu'avec réserve, qu'avec indifférence, comme ne prenant aucune part aux délibérations dont il ne vouloit passer que pour être un témoin Bénévole. Sans doute nos neveux regretteroient de n'avoir point de ce Prince dont la conduite est si obscure, si tortueuse, une idée juste : les siècles suivants sont

naturellement curieux & intéressés à connoître les moteurs de la machine politique. L'étude du cœur humain a appris que ce ne sont pas les êtres les plus bruyants, les plus ardents dans les opérations qui ont eu la plus grande influence dans l'administration d'un empire où la révolution d'un gouvernement.

On sait aujourd'hui que le Cardinal de Richelieu qui a jetté les fondements du despotisme, & dont la tête (dans ce siècle où l'homme connaît ses droits & les fait respecter) seroit comme celles des FOULONS, des BERTIER, des FLESSELLES, des DELAUNAY, perchée sur une pique à la face de l'europe, le rôle qu'il a joué a dépendu des circonstances. Ce Prélat ambitieux comme l'ont été & le sont encore aujourd'hui les Evêques, aussi ridiculement qu'impuissamment, a profité de l'occasion. A force d'intrigues & de souplesses (je dis plus) de bassesses, il est parvenu sous Louis XIII, c'est-à-dire sous un BOURBON, Prince faible, ignare, voluptueux sans les facultés de jouir, sans des yeux pour voir, sans une ame pour sentir, est parvenu à persuader à son imbécille maître, fatigué, ennuyé des plaisirs auxquels la nature l'avoit rendu inhabile, qu'il lui pouvoit être de la plus grande utilité. Louis XIII le crut & se trouva très-heureux d'avoir dans un regne encore orangé, un homme qui le débarassât de tout soin; il lui déposa toute sa confiance & son autorité (quoiqu'il ne l'aimoit guères) comme nous l'attestent plusieurs anecdotes curieuses de la vie de ce Monarque, anecdotes qui démontrent la politique du Cardinal & ses tours de force pour plaire à son Roi qu'il méprisoit intérieurement, dont il n'étoit point estimé, mais à qui pour servir son ambition personnelle il ne manquoit point dans les mo-

ments de la plus grande inertie , de faire valoir sa fidélité , son zèle & ses services.

La France alors étoit remplie d'une foule de Seigneurs puissants qui opprimoient leurs vassaux , d'aristocrates fortunés qui , fortifiés dans leurs châtelz étoient autant de Souverains qui ne respectoient guères un Monarque , à qui ils ne faisoient aucune cour , un Monarque qu'ils méprisoient même & auquel ils osoient résister & se comparer.

Toutes les province de France gémisssoient sous le joug abominable de la vasialité des petits potentats , des gentillâtres qui , dans leurs seigneuries rustiques avoient , un chef-lieu , c'est-à-dire une grosse tour flanquée de quelques bastions hérissés d'artillerie ; il falloit pour se rendre utile & pour se montrer un Ministre intéressant , écraser tous les foibles tyrans sous la loi suprême d'un Prince despote .

Richelieu sentit toute l'opportunité des services qu'il pouvoit rendre. Il sentit que nul par lui-même & sa famille , il seroit bientôt revêtu de la puissance d'un Roi sans en avoir le nom s'il ouvroit carrière à son ambition démêlée , il prévit qu'il plairoit à son maître , qu'il domineroit sous son nom , qu'il avanceroit sa famille ou plutôt qu'il la tireroit du néant. Ces considérations l'aveuglèrent & il osa tout entreprendre .

Mais , Richelieu ne consulta-t-il que ses lumières en débutant ? non sans doute : à qui eut-il recours ? fut-ce à un collègue puissant , un seigneur , un courtisan qu'il auroit généreusement gratifié ? Ici cher lecteur vous manqueriez des premières notions de la politique , si vous pouviez vous imaginer que RICHELIEU , pour opprimer , pour

abattre les grands , pour ériger son élévation personnelle sur leur chute , sur leur décadence , eût recours à des MAGNATS. A qui donc s'adressa-t-il ? à un vieux coquin , à un père féraplique , au père JOSEPH , Capucin , le plus intéressé , le plus artificieux , le plus fourbe & le plus méchant homme de son siècle.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER MONSIEUR , frère de LOUIS XVI , a sans doute long-tems médité l'histoire secrète du Cardinal de RICHELIEU. Il a voulu employer les même moyens , suivre la même marche , mais avec le caractère aussi faux , avec autant & plus d'ambition (car RICHELIEU ne pouvoit & n'aspireoit point à porter le sceptre) avec le plus grand poids , la plus grande considération , en vertu de son rang qui étoit le premier , comme frère du Roi. LOUIS STANISLAS XAVIER ; malgré toute sa politique & sa perfidie , a vu jusques à présent avorter tous ses ambitieux desseins. Il a même eu la douleur d'être persuadé qu'il étoit démasqué par la classe pénétrante des observateurs politiques.

Je fais bien que la raison de son peu de succès n'a point dépendu de son artifice , de son ambition , & de sa perfidie ; mais de sa mal-adresse & de son impéritie.

On a prétendu que LOUIS PHILIPPE JOSEPH D'ORLÉANS avoit préparé lui-même à grands frais la révolution qui agite en cet instant toute la nation française. Je ne puis nier que les apparences ne viennent à l'appui de cette assertion. Je me résume même après tous les écrits qui ont paru tour-à-tour en sa faveur & à son ignominie , à soutenir que le Duc d'ORLÉANS avoit des vues à la Couronne , qu'il ayoit connu le peuple en le ramenant

à lui par d'immenses charités ; par des bienfaits innombrables, par des extérieurs de popularité , de sensibilité qui ont attendri les Parisiens prévenus contre lui; j'avoue que bien servi par sa respectable épouse, que la Capitale comme la Cour honore , il a captivé en un moment le cœur des Français qui avoient conçu de lui la plus mauvaise idée , idée en effet méritée par des millions d'écarts , mais je ne puis disconvenir que si ce Prince eût été brave & hardi , qu'il se fût mis à la tête des Gardes-Françaises le 14 Juillet 1789 , c'est-à-dire dans cet instant précieux où toute la nation l'appelloit , le nommoit , le proclamoit Roi de France , & ne vouloit servir que sous ses drapeaux & n'obéir qu'à lui seul , la première branche de la maison de Bourbon étoit irrévocablement chassée & détrônée.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS avoit tout fait pour monter sur le trône. Arrivé aux premières marches , il n'a pas osé lever le pied. Je ne discuterai point , lecteur , les raisons qui l'ont arrêté dans sa course rapide , il en est , il en est peut-être mille pour une ame timide comme la sienne ; mais il n'en est pas moins vrai , que si le sang d'un Cromwel , d'un RICHELIEU , d'un MAZARIN , eût ruissellé dans ses veines , il seroit aujourd'hui notre monarque , & notre monarque absolu ; (car l'assemblée nationale eut été sur le champ & dissoute , & chassée ou martyrisée).

LOUIS STANISLAS XAVIER , vouloit aussi régner ; il a pris des routes plus basses & plus ignobles , plus perfides pour parvenir à ses fins. Il n'a pas mieux réussi , mais il a été , mais il est plus coupable & plus criminel.

Prenons ce Prince à son berceau, suivons graduellement son enfance, sa jeunesse, sa virilité : pesons dans la balance de l'équité, ses actions, ses démarches ; examinons-en les motifs, on verra les rapports qu'il a avec tous les ambitieux qui l'ont précédé, soit comme grands Princes, soit comme ministres & usurpateurs : on verra en quoi il diffère des princes de sa famille, qui, avec des intentions aussi ambitieuses, sont pourtant beaucoup moins blâmables aux yeux de la raison.

Louis-Stanislas-Xavier naquit de Louis, Dauphin, fils de Louis XV, & d'une Princesse Saxe, petite-fille de l'Empereur Auguste. Son enfance n'a rien de bien intéressant : il étoit celui des petits-ensans de Louis XV le plus taciturne, le plus tranquille, ce qui prouve que les hommes annoncent dès le berceau ce qu'ils feront un jour. L'aîné, connu sous le nom de Duc de Bourgogne, avoit un tempérament plus vif ; il babilloit comme un perroquet, & les courtisans, pour flatter le grand-père, le pere & la mere, lui prêtoient des saillies, des bons mots, des adages dont un homme réfléchi est à peine susceptible dans la maturité de l'âge, quand son éducation a été soignée par des instituteurs habiles & profonds, & qu'une disposition naturelle a parfaitement répondu aux peines qu'on a prises pour le former ; mais telle est l'adulation des serviteurs qui sont toujours prêts à admirer ce qu'ils méprisent, dans l'intention de plaire aux parents de qui ils attendent des grâces & des bienfaits. En un mot le Duc de Bourgogne à six ans étoit un prodige d'esprit, & comme ses ayeux, ses pères, ses freres n'eût été qu'un imbécille à trente. Quoiqu'il en soit tous les

les Journaux étoient remplis de ses faceties , de ses réflexions morales , de ses repliques ingénieuses , & le Peuple qui ne fait rien , qui ne se doute de rien , qui croit , qui hume tout , s'écrioit en lisant les gazettes des folliculaires , **LE DUC DE BOURGOGNE NE VIVRA PAS , IL A TROP D'ESPRIT.** Ce Prince mourut en effet très-jeune. Les uns dirent alors nous l'avions bien prédit : quel dommage ! quelle perte pour la France ! Les autres plus malins prétendirent que sa mort avoit été forcée comme ayant été initié dans les complots de la famille royale , vendue aux opinions des disciples de LOYOLA. Le peuple , quoique persuadé que l'on meurt dans toutes les conditions et à tout âge , est assez sot pour ne pas vouloir qu'il soit possible qu'un Prince , un Monarque meurent selon les loix de la nature , comme étant sujets aux mêmes infirmités , aux mêmes maladies , aux mêmes accidens que les autres hommes.

Le Duc de BERRY , son frere puiné , n'eut pas l'honneur d'avoir vu tirer de lui un horoscope aussi avantageux de son esprit ; il passoit pour un enfant boudeur , un fournois ; mais il vécut et vit encore sous le titre auguste de Louis XVI.

Le Comte de Provence , aujourd'hui MONSIEUR , ne promettoit rien , on n'a point de reproches à lui faire , il n'a trompé personne et a tenu parole. Nul dans sa jeunesse , il eut encore été de toute nullité dans sa virilité , sans les crimes clandestins que la France & l'Europe ont à lui reprocher.

Quant au Comte d'ARTOIS , il a pleinement justifié dans son adolescence et sa virilité , ce qu'il annonçoit dans son enfance. Espiegle étourdi , insolent , dissipateur ,

Il est souillé de tous les défauts qui déclinent un caractere remuant, un tempéramment fougueux, en un mot un très-mauvais sujet.

Voilà les Bourbons, voilà leur portrait dans la plus exacte vérité, dans la plus parfaite ressemblance.

Mais je reviens à Louis Stanislas Xavier MONSIEUR, que j'ai choisi pour être mon héros, & à qui je me propose de rendre toute la justice qu'il mérite.

MONSIEUR étoit celui des enfans du Dauphin que Louis XV caressoit & amoit le plus, sans doute à cause de sa timidité, de sa taciturnité, de sa morne apathie & qu'il falloit l'agiter, le tourmenter, l'agacer pour le faire babiller. Son caractère n'a point changé avec les années, ce Prince n'est point parleur, il est rêveur, distract & dissimulé, faux & traître; il affecte un air de sensibilité, il caresse, il flatte, il accueille tout le monde & particulièrement ceux qu'il déteste! Ce n'est que dans le fonds du cabinet dans la solitude des promenades qu'il s'ouvre à ceux qu'il veut employer & dont il a le dessein de faire ses partisans & ses conjurés. On a remarqué qu'il n'entretnoit jamais deux personnes à la fois. Cette précaution part d'une ruse profonde par cette prévoyance il n'a pas à craindre d'être compromis. S'il venoit à être inculpé il en seroit quitte pour donner un démenti formel & ne pourroit point être convaincu, parce que la partie dans une affaire ne peut être juge, pas même témoin & que quand bien même il admettroit un témoin, il l'auroit bientôt confondu avec le poids de son rang, de son crédit. D'ailleurs TESTIS UNUS, TESTIS NULLUS.

MONSIEUR par ce stratagème peut conspirer tour-à-tour avec une infinité de confidents de protégés, sans

L'apprehension d'être découvert & confondu. Beaucoup de scélérats auroient échappé au supplice s'ils eussent été aussi prudens. Alors ils auroient été les maîtres de leurs secrets & une négative constamment & fermement articulée les auroient sauvés.

Je ne fais qui a suggéré à ce Prince si méchant, & si borné, l'idée d'une ruse si adroite, je suis tenté de croire qu'elle émane de quelque fin Jésuite ou au moins d'un de leurs suppots. Il faut être prêtre ou moine pour avoir conçu un dol si artificieux & si salutaire dans certaines occasions ou la pénétration des Légistes, des Magistrats reste en défaut, ou la curiosité du public est si peu satisfait & ou les gens d'esprit, les Scrutateurs les plus profonds ne peuvent que former des doutes embarrassants, parce que malgré les apparences il y a bien loin du soupçon à la vérité.

Nos autres Princes ne sont pas aussi prévoyants, ils se fient sur leur nom & leur suprématie. Voilà une erreur dont MONSIEUR s'est garanti dans tous les tems. Par ce moyen il est très-difficile au public de le juger avec certitude, il n'y a que les observateurs rusés qui ont examiné la conduite, les démarches d'un Prince, qui ont été à même de le suivre ou de vivre près de lui, qui soient en état de prononcer infailliblement sur tout quand ils ont été les dépositaires de la confiance des confidents du chef.

Pour moi qui ai très-longtems épéié MONSIEUR jusqu'au dans ses parties les plus secrètes, en qualité d'Officier attaché à sa Maison, je puis répandre beaucoup de lumières sur ce Prince ambitieux, discret & perfide.

L'éducation de Monsieur a été la même que celle

de ses frères. Le fourbe COETLOSQUET y présida, & eut grand soin que ses élèves n'apprirent rien, ne suffisent rien, ne vissent rien. On leur donna seulement une idée de quelques détails historiques de la vie des Rois de France, dont les actions indifférentes n'étoient point capables de réveiller l'imagination, & d'inspirer l'amour du bien, & le désir de le faire. On se garda bien de leur parler des Rois qui illustrèrent leur règne; on se contenta de les nommer fèchement, vaguement, sans exposer leurs faits éclatans à leur mémoire, & les leur proposer comme modèles à imiter.

Je ne puis m'empêcher ici d'observer qu'il y a une cause & une convention secrète pour négliger l'éducation de nos Princes. Les gouverneurs, les précepteurs ont le mot pour ne les point instruire, pour ne les point éclairer. Il est en effet bien certain, que si les Princes étoient en état de voir par leurs yeux, de gouverner par eux-mêmes, tous les Ministres auxquels ils sont forcés de s'en rapporter, & d'abandonner le gouvernail, n'auroient pas si beau jeu pour les tromper sans cesse, pour s'enrichir aux dépens de la Nation, dont ils perpétuent successivement & à l'envie, la calamité. Un Prince qui ne fait rien, se dégoûte nécessairement des affaires, en laissant le timon trop souvent à des scélérats qui la trahissent & plongent la Patrie dans des abîmes de maux auxquels il lui est impossible de ne pas succomber. Voilà pourquoi tous les Bourbons sont si ignares, si ineptes, si injustes & avec les meilleures intentions, sont incapable de faire le bonheur de leurs sujets; voilà pourquoi ils sont généralement méprisés des Princes étrangers, qui ne

manquent jamais de mettre à profit leurs erreurs, leur entêtement & leurs fautes.

Mais si un Prince mal élevé n'est pas en état de bien penser & de bien faire, il a toujours en revanche toutes les dispositions pour se laisser entraîner aux mauvaises inclinations, aux passions funestes. Je ne crains point d'être contredit. MONSIEUR vient à l'appui de mon assertion. Prince né sous une planète fatale pour le malheur des François, il a toutes la sagacité possible pour imaginer des horreurs & les mettre à exécution. Il n'a pas besoin de conseil pour être un infâme, un scélérat, un fraticide. Les projets les plus noirs, les complots les plus affreux lui sont familiers. Inhabile aux plaisirs de l'âme, aux jouissances de l'esprit, il partage tous les instans de sa grosse existence entre les dissipations de la chasse & des orgies. S'il lui reste quelques loisirs, il les consacre complaisamment à la société des courtisans noirs, débauchés, vicieux, avec qui il complotte & médite des projets infernaux.

J'ai dit que Louis XV avait un foible pour Monsieur ; mais je dois ajouter que ce Monarque n'avoit pas une idée avantageuse de sa conception. Pour réveiller son intelligence, il crut qu'il étoit nécessaire de lui chercher une compagne, dont l'amour & la passion allumeroient ses désirs, &c., en attendrisant son cœur inaccessible jusques-là aux vertus du sentiment, le rendroient susceptible des qualités sociales.

On jeta les yeux sur une des filles du Roi de Sardaigne. La demande en fut faite avec la pompe & la solemnité d'usage. Cette hyménée flatta la Cour de Savoie, qui s'empressa de le conclure. Quand il est

question de former des alliances entre les Rois , on ferme les yeux sur les qualités de l'époux. MONSIEUR étoit bien connu pour un Prince épais & stupide , même pour un libertin caché , pour un yvrogne . Mais la convenance , la parité de rang l'emportèrent sur toute autre considération (1). La princesse de Savoie vint en France donner la main au comte de Provence , qui reçut sa moitié avec tiédeur , avec une politesse froide qui dégénéra bientôt en un souverain mépris , masqué toutefois des égards extérieurs de respect & de considération , dont l'usage de la Cour & la perfidie font une loi particulière aux Princes.

La Comtesse de Provence ne fut pas long - tems à s'appercevoir de l'aversion que son mari avoit pour elle : il lui fallut néanmoins digérer cette disgrâce bien douloreuse pour une jeune Princesse qui , en prenant un époux , s'étoit bien persuadée qu'elle le prenoit des mains de l'amour , & qu'elle alloit savourer toutes les joulfances de la volupté la plus délicieuse & la plus pure. Ce sentiment étoit assez naturel. Dans la plus illustre condition , comme dans la classe bourgeoise , on s'ennuye

(1) Il n'en est pas des grands & des Princes comme des simples particuliers , qui dans l'établissement de leurs enfans , exigent autant de sagesse , de conduite & de talens dans leurs gendres & leurs brues , que de fortune. La raison en est simple : on desire qu'ils convervent , qu'ils augmentent même ce qu'on leur donne. On craint la misere & la quantité d'enfans. Les grands raisonnent différemment , ils n'ont pas ces épreuves à craindre.

d'être demoiselle aussi-tôt que la nature parle au cœur ; & on se fait une idée merveilleuse du sort des femmes. Le besoin d'aimer & de jouir sans contrainte est un attrait bien flatteur & bien doux. La Comtesse de Provence avoit en effet lieu d'espérer une félicité comparable à celle des divinités de la fable ; mais unie avec un sournois, un butord glacé, qui n'avoit que des goûts bas, abjects, des passions froides, qui n'étoit arrêté que par une propension déshonorante aux plus sales jouissances, avec un homme sans délicatesse, sans principes & sans ame. On sent bien que cette princesse Savoyarde regretta bientôt ses parens, son pays, et auroit bien voulu rompre un lien qui, loin d'assurer son bonheur, ne lui apprêtoit chaque jour que des peines vivement renouvelées par la réflexion et la contemplation de la destinée de ses dames d'honneur, de ses dames d'atour, qui dans un rang bien plus bas, étoient les femmes, les épouses les plus heureuses entre les bras de leurs maris si complaisans & si tendres. Ces comparaisons frappent une jeune Princesse au premier coup-d'œil. Mais malgré cette affligeante vérité il fallut que Madame de Provence se fit raison ; son mari chassoit, son mari buvoit : elle ne chassa point, elle eut quelques liaisons secrètes ; mais elle tomba dans un vice bien honteux pour une jeune femme ; elle prit le parti de noyer ses chagrins dans des flots de Bourgogne & de Champagne.

MONSIEUR ne s'en affligea point et la laissa boire. Que fit-il ? il contracta la plus étroite intimité avec madame la Comtesse de BALBY, non pas par l'effervescence de ses sens engourdis ; mais par ton, par sympathie, par caprice ou par envie. Cette jeune dame devint l'âme de

toutes ses parties fines. Par complaisance d'abord elle but avec lui. Bientôt par habitude & par goût elle s'amusa à plonger (comme son amant) sa raison dans le fond des bouteilles. Ce commerce dure encore. La vérité étant la base de l'histoire il est juste de dire que depuis la révolution , MONSIEUR & sa concubine se livrent moins fréquemment aux excès des orgies, peut-être par la nécessité de s'occuper des événemens du jour.

MONSIEUR , de concert avec CALONNE qu'il protégeoit de tout son crédit auprès du Roi contre les plaintes , les murmures des Parlemens , & par le seul motifs de la reconnaissance & l'espérance de toujours puiser des millions dans le trésor royal , fut l'auteur de l'assemblée des Notables. Ce fut dans son bureau particulièrement , où il fut question de créer de nouveaux impôts , quoique l'état étoit obéré. Il conseilla le premier la dixme territoriale & le timbre. Il s'embarasa peu du premier impôt , parce qu'il étoit certain de s'en affranchir & d'en retirer des sommes prodigieuses. Le second impôt mettoit le reste du numéraire dans les mains des fermiers généraux , de qui il étoit encore assuré de percevoir une grosse part dans le produit , comme il avoit déjà énormément tiré lors du changement des louis d'or.

Le Parlement de Paris déjà mécontent des Ministres & sur-tout de CALONNE , se mutina , ne voulut rien enregistrer. Le Roi par le conseil de Monsieur , du Comte d'Artois & de Ségur , eut beau mander son Parlement à Versailles & y tenir son lit de justice pour faire enregistrer ces impôt , ils ne passèrent point. Les Princes & les Pairs furent convoqués aux assemblées extraordinaires , aux délibérations du Parlement.

Monsieur insista pour l'enregistrement, les Princes qui avoient le même intérêt appuyerent vigoureusement ses motions, mais le parti des légistes & des magistrats soutenu des pairs triompha. Le Parlement néanmoins fut exilé à Troyes en Champagne pour le punir de son obstination. Il en revint quelques mois après avec le même esprit, la même fermeté. Lomenie de Brienne, ce Président ambitieux & intéressé, Lamoignon, Garde des Sceaux, malgré la protection de Monsieur, de la Reine & des Princes, perdirent leur considération. Calonne fut contraint de fuir en Angleterre avec l'or de la France & sa nouvelle épouse la veuve D'HARVELAY, riche particulière.

NECKER dont le sort & l'élevation ont fait tant de jaloux, NECKER, alors aimé du Peuple qu'il a si mal traité depuis, prit le gouvernail des finances, par la protection de la maison d'ORLÉANS. Necker fit des emprunts qui n'étoient au fond que des impôts sous une autre face, sous une autre dénomination, parce qu'il faut toujours des impôts pour payer & rembourser les capitalistes, l'impôt le plus funeste fut secrètement mis sur le pain la manne la plus précieuse & la plus nécessaire à l'existence humaine.

MONSIEUR qui s'étoit déclaré le protecteur, l'appui de CALONNE, changea d'opinion & de batterie. Il s'étoit fait donner tout ce qu'il avoit voulu de ce Contrôleur Général, il devint le défenseur, l'ami de Necker qui lui prodigua de même les trésors de la France. Ces deux personnages avoient besoin l'un de l'autre. MONSIEUR ne demandoit que de l'argent, on lui en donnoit, NECKER ne demandoit qu'un partisan, qu'un puissant

protecteur à la Cour. MONSIEUR remplit ses vues (1).

Mais quand le pain est hors de prix , que le commerce est sans activité , que les ateliers sont déserts , que les manufactures languissent , que les Marchands ouvrent continuellement leurs faillites , enfin que le numéraire disparaît , qu'il est dans les pays étrangers , alors le Peuple sans ressource se trouve dans l'impuissance de se procurer même du pain , sur-tout quand cette denrée est montée à une cherté excessive.

C'est ce qui est arrivé , les Princes , les Grands & MONSIEUR à leur tête avoient part au gâteau & riotent au même instant , que toutes les Villes & les Provinces de France gémissoient dans le besoin. Comme il y avoit une foule de Financiers , de Capitalistes & même plusieurs membres du Parlement qui commerçoient sur les bleds , les plaintes , les requêtes du Peuple ne furent point favorablement répondues au Parlement , les Pairs de France avoient pour la plupart un intérêt dans la chose. Ils parvinrent avec les voix des Magistrats , Marchands de farine à arrêter les poursuites du Sénat de la Capitale contre les Boulangers , contre les accapareurs & les agioteurs. Les suffrages des opinants étant partagés , il n'y eût point de punition infligée. Le Parlement & les Pairs s'assemblerent un hyver tout entier pour ne rien

(1.) Il est à remarquer que Necker (on ne sait par quel motif) refusa de l'argent à la Reine & à tous les Princes excepté au Duc d'Orléans & à MONSIEUR. Quant aux Duc d'Orléans Necker lui devoit sa subite élévation , & conséquemment de la reconnaissance. Quant à MONSIEUR c'est probablement parce qu'il le craignoit comme frère & confident du Monarque.

conclure. Necker protégé par Monsieur alla son train. CALONNE avoit accaparé l'or de la France , NECKER accapara^t les grains , c'étoit consommer la calamité du Peuple , c'étoit lui porter les derniers coups. MONSIEUR étoit sans cesse importuné par les gémissements des malheureux , mais sans ame , sans oreilles , dépourvu de sensibilité , il faisoit écarter de sa présence tous les malheureux qui venoient implorer sa charité & alloit se mirer dans ses coffres forts qui crevoient sous le poids de l'or qu'ils renfermoient (1). Cela ne surprendra personne. Tout le monde sait que Monsieur est un Bourbon & que les Bourbons sans aucune exception sont des ladres , des lézineux , il n'y a que deux sortes de gens qui font très-bien leurs affaires avec eux. Leurs Maquereaux & leurs Putains , encore faut-il qu'ils demandent jusqu'à l'importunité ou qu'ils les escroquent , quant à leurs Intendants , leurs hommes d'Affaires , leurs maîtres d'Hôtel , leurs Cuisiniers on fait qu'ils ont une maniere de s'enrichir avec eux très-promptement , quand on manie les deniers , on a soin de ne se point oublier.

Je ne veux qu'exposer quelques traits de ce Prince , traits dignes D'HARPAGON.

(1) On ne conçoit pas ce que MONSIEUR a fait de ses trésors , avare il n'a jamais rien donné , il n'a pas même payé sa maison , il n'a point bâti , il n'a point voyagé , il n'a point fait de dépense , il a volé vingt riches Capitalistes , il a dépouillé la veuve , l'orphelin , il a fait mille emprunts , il en a fait encore tous les jours , il n'a point de maîtresses ruineuses à entretenir , il a doublé , triplé , quadruplé ses revenus , & doit à tout le monde & n'a pas le sol.

Lois que revenant de la Provence , seule promenade qu'il ait faite en sa vie , il passa par Lyon , il visita les plus beaux édifices de cette ville : on le conduisit à l'hôpital , dans l'espérance qu'il feroit donner quelques bienfaits aux malheureux que cette maison renferme . On se trompa grossièrement . Après avoir tout vu , tout examiné , il s'en retournoit sans mot dire , & sourd aux sollicitations , aux prières des infortunés . Les administrateurs étonnés , indignés même de son endurcissement & de sa lézine , lui représentèrent humblement la pauvreté de leur hospice .

JE N'Y SAUROIS QUE FAIRE , répondit Monsieur avec un ton mécontent : on résista , en lui ajoutant qu'une dame d'une fortune médiocre , avoit depuis peu envoyé cinquante louis pour le soulagement des malades .

TANT MIEUX POUR EUX , répliqua ce Prince en riant , **JE LEUR SOUHAITE TOUS LES JOURS UNE PAREILLE AUBAINE , QUANT A MOI , JE NE SUIS PAS ASSEZ RICHE POUR DONNER A TANT DE MONDE** , & tira un louis de sa poche qu'on n'osa pas refuser .

Un pauvre lui demandant un jour l'aumône dans le parc de Versailles ; il se fit suivre un gros quart-d'heure , ensuite , il se retourna pour lui donner un sol marqué en une pièce .

Mais un trait qui fait frémir , & qui achevera le tableau de cette ame de boue , de ce cœur pourri . c'est celui dont il s'est souillé pour jamais à FONTAINEBLEAU . Il étoit à la chasse , & en traversant une vigne pour suivre un lièvre , il lâcha mal - adroitemment un coup de fusil , & tua un malheureux vigneron qui travailloit , caché entre deux perchées . Cet homme tomba sous le coup . Monsieur s'aperçut de son im-

prudence , & au lieu de gémir de son crime , sans doute involontaire ; « ce n'est pas ma faute , (s'écria-t-il) , pourquoi cet homme ne se montrroit-il pas » ? & il poursuivit son chemin . Quelle réponse ! Quelle barbarie ! Madame , informée de cet accident malheureux , se fit sur le champ transporter chez cet infortuné vigneron qu'on avoit reporté chez lui tout mourant . Elle employa tous les moyens pour consoler la femme éploreade , & qui n'oublia pas de lui montrer ses cinq enfans en bas âge . Madame lui donna sa bourse , fit administrer tous les soins nécessaires au mari , qui néanmoins mourut quelques instans après . Madame , pour dédommager , s'il étoit possible , la veuve de la perte précieuse qu'elle avoit faite , lui assura une pension réversible dividuellement à ses enfans . Quant à Monsieur , il ne se montra point et ne donna rien .

Mais si ce Prince dénaturé ne fit jamais de bien , il eut grand soin de s'en approprier beaucoup qui ne lui coûta gueres .

On fait de quel manege il se servit pour ruiner ce pauvre marquis de BRUNOY ; il imagina avec ce coquin de Cromot , son Intendant , de faire passer M. de BRUNOY pour fou . Le prétexte qu'on employa fut que ce riche particulier enrichissoit des églises , bâtissoit des basiliques , donnoit des ornementaux fabriques , fondoit des messes , des processions , instituoit des congrégations , faisoit fondre des cloches , alloit au lutrin chanter avec le Magister du village , se revêtoit d'une soutane , d'un surplis , se coëffoit d'un bonnet quarré , précédoit le curé aux stations , aux enterremens , avoit chez lui des chapelles , des encensoirs , des chandeliers d'église , des chasubles , des

tuniques, & avoit fait éléver un petit clocher dans lequel il avoit fait monter des cloches qu'il sonnoit lui - même soir & matin pour annoncer les différents offices & les prières où pouvoient assister les habitans du lieu; qu'il répandoit d'abondantes aumônes, des charités dans son voisinage, qu'il les marioit en les dotant, qu'il plaçoit des fonds pour la subsistance des maîtres d'écoles, qu'il faisoit apprendre des métiers aux garçons, qu'il faisoit venir chez lui jeunes enfans pour les cathéchiser, &c. Mais toutes ces œuvres loin d'être blamables étoient pies & même édifiantes. Telle étoit la conduite des saints que l'Eglise nous propose d'imiter, & Monsieur aidé, servi par ce scélérat CROMOT, employa son autorité pour inculper de folie un homme que dans les siecles de la primitive église on eût canonisé. Monsieur fit bien plus, il fit accuser & dénoncer ce Mr. de Brunoy comme dissipateur, comme scandaleux, comme perturbateur extravagant, comme visionnaire dangereux & en ces qualités le fit enfermer, ensuite on prétexta qu'il avoit fait des billets, qu'il devoit énormement & on s'empara de ses biens fonds en alléguant qu'on avoit payé ses dettes. On eut besoin de quelques Fripons de Praticiens, de Tabellions, de Procureurs, on n'en manqua pas. Cette race maudite fourmille partout pour le malheur des Citoyens. CROMOT se chargea du reste, moyennant grosse rétribution, & Monsieur devint propriétaire d'une belle terre, qui ne lui coûta que le courage de commettre des infâmes, & d'enrichir des scélérats aux dépens de la fortune & de la liberté d'un honnête homme dont l'existence ou la liberté sont aujourd'hui un problème, car on n'ose pas ce qu'est devenu le Marqu's de BRUNOY,

on a répandu différents bruits, qui tous se sont successivement démentis, les uns ont annoncé son élargissement, d'autres sa mort dans les cachots, de manière qu'on n'a rien de positif, de certain sur ce particulier malgré l'évenement de la révolution. Tout ce qu'il y a d'évident c'est que Monsieur en vouloit moins à sa personne qu'à son bien, & qu'il ne pouvoit pas s'emparer de la chose sans anéantir, sans perdre l'homme. On fait aussi que CROMOT (1) étoit unique pour faire réussir un projet si exécrable, imaginé par une ame damnée.

Examinons sérieusement, et de bonne foi, la conduite de tous les jaloux, les enragés persécuteurs du Marquis de BRUNOV. Ils l'ont fait passer pour fou parce qu'il employoit son bien selon le précepte de l'évangile, les exhortations des Saints en l'honneur de l'église, & au soulagement des malheureux ; mais l'évangile est donc un livre absurde, un conte ridicule ; mais les Saints, & ceux qui les imitent, et ceux qui montent dans la chaire de vérité, & nos Curés & nos Confesseurs ont donc été & sont donc des fous ; mais la religion Catholique, Apostolique & Romaine est donc une momerie. Voilà donc comme on habille la plus saine morale. C'est bien ici le cas de s'écrier comme cet ancien : O TEMPORA ! o MORES !

(1) CROMOT, fils d'un infortuné payfan de CRAVANT près Auxerre, vint à Paris servir les Maçons, devint laquais d'un Financier, ensuite valet de Bureau, puis commis de barrière ; par progression de tems il monta aux premières places de la finance, & finit à force de bassesses & de friponneries, par entrer chez Monsieur, en qualité d'Intendant de ses affaires. TEL MAITRE TEL VALET.

Je veux supposer un moment que le Marquis de BRUNOY soit tombé dans le délire , quoique rien ne l'a teste , & que ses actions prouvent le contraire ; mais quoi , parce qu'un homme est grand , pieux , libéral , charitable , qu'il suit strictement sa loi , on aura droit de le déclarer INSENSE , de le voler , de le déposséder , de le dépouiller de tout & enfin de l'ensevelir dans un cachot où à force de tortures , de chagrins , de misere , & peut être par le moyen expéditif d'un poison apprêté , on le fera périr ? Quelle horrible injustice ! quelle abomination ! je ne suis plus étonné si nos évêques , nos prêtres au lieu d'imiter les saintes œuvres de M. de Brunoy , font précisément le contraire de ce qu'ils enseignent , & s'ils vivent dans le faste , dans la luxure , & enfin si de siecle en siecle ils ont usurpé tant de biens & par-tout , il faut donc les imiter pour jouir paisiblement & commodément de ses rapines , & alors on passe pour d'honnêtes gens , on ne craint point de passer pour fous , de se voir ruinés & d'expirer captifs & martyrs au fond des plus noires prisons. Voilà pourtant l'esprit du siecle. Monsieur , Cromot & tous les fripons qui ont chassé le Marquis de Brunoy de ses domaines patrimoniaux , ont-ils été punis ? ont-ils seulement été inquiétés ? à l'exception de Cromot qui est mort comme il a vécu , avec la prodigieuse fortune d'un nouveau Bourvalais : tous ces complices & criminels de lèze-majesté divine & humaine , ne jouissent-ils pas effrontément en cet instant du fruits de leurs forfaits ?

Je veux bien encore convenir que le Marquis de Brunoy ait perdu la tête & soit réellement mort fou dans sa caiivité déplorable : mais un homme qui du sein de l'abondance

l'abondance , de l'opulence même , de la tranquillité du repos , de la satisfaction & de la liberté , passe tout-à-coup dans un état d'indigence affreuse , dans les tourments de la captivité , qui se voit maltraité par des guichetiers , insulté , outragé à chaque instant par le dernier malotru , qui compare sa vie précédente avec son existence présente , qui se rappelle les beaux jours qu'il a passés dans l'affluence de toutes les possessions , & des plaisirs , qui n'a rien à se reprocher que d'avoir obligé des ingrats , dont l'ame sensible & compatissante gémît & regrette de ne plus soulager les pauvres , est - il étonnant dis - je que cet homme réduit au désespoir , succombant à sa peine & aux explosions de son amertume , ait le cerveau affoibli , perdu l'usage de sa raison & ne meure dans la fièvre de la rage & les transports phrénétiques de sa douleur comme un fou , un enragé ? quel mortel dans une semblable situation conserveroit la vigueur de ses sens , les facultés de son ame & de son intelligence ? Sans doute il n'en faut pas tant pour faire perdre la tête à l'être le plus ferme , le mieux organisé , & si le Marquis de BRUNOY est mort fou , à qui imputer son malheur ? Ce ne peut-être qu'à l'avidité insatiable & cruelle de Monsieur . S'il vit encore , où est - il ? quelle vie mene - t - il ? hélas - il est peut-être plus malheureux que s'il vivoit & alors la mort dans cette déplorable , dans cette déchirante extrémité , est mille fois préférable à la vie .

Il n'est pas concevable qu'un grand Prince , un frere de Roi ait pu se permettre une telle indignité quand un homme de cette élévation est capable d'un crime aussi affreux , est - il surprenant qu'il se trouve dans la classe la plus commune des scélérat toujours prêts à offrir leur

odieux ministère pour être coopérateurs d'une atrocité. Encore est-il vrai de dire que si des hommes sans naissance & affamés sont inexcusables en se rendant les usurpateurs du bien d'autrui , ils sont moins coupables qu'un Prince , qui ravit audacieusement l'héritage d'un petit particulier & qui après lui avoir arraché la liberté sous des prétextes abominables & calomnieux , donne des ordres secrets pour abréger ses jours dans les horreurs d'un cachot. Il falloit avoir une ame aussi noire que Monsieur pour concevoir & exécuter un projet si barbare , il falloit être possédé , tourmenté par une avidité si insatiable & si basse.

Mais tant d'horreurs ne vous surprendront point , Lecteurs , quand vous saurez que Monsieur est encore l'auteur de la révolution dans la persuasion , dans la certitude de s'emparer de la couronne , de faire périr son frere ou de le faire claquemurer dans le fond d'un cloître comme imbécille , de renvoyer la Reine & de se débarrasser du Dauphin. Ce fait veut être prouvé & on n'aura rien à désirer à cet égard. Il est intéressant de suivre graduellement son artificieux projet pour être à portée de déceler & de juger la perfidie profonde & les vues lointaines de ce Prince ambitieux & dénaturé.

Dans les tems que toutes les cours Souveraines de la Magistrature murmuroient hautement contre les affreuses dilapidations des Ministres , des Financiers & des Grands , que l'assemblée des Notables , divisée d'intérêts & d'opinions conséquemment n'avoit rien opéré pour remédier aux plaies de l'État , qu'elle s'éroit séparée sans rien conclure , que les Parlemens déclaroient que la Nation gémissoit sous le poids des impôts énormes , qu'ils n'en enregistreroient plus de nouveaux ,

qu'ils demandoient même l'autorisation d'avoir enregistré les derniers, qu'ils favoient bien qu'ils avoient outrepassé leurs pouvoirs; mais qu'ils ne l'avoient fait que parce qu'ils avoient été trompés eux mêmes par les Ministres & le Conseil qui leur avoit présenté des tableaux de la plus urgente nécessité, qui leur avoient annoncé que les circonstances présentes, les dépenses faites, les besoins du service militaire & l'entretien dispendieux d'une marine respectable & nécessaire, mettoient le Monarque dans la triste nécessité de charger ses peuples de nouveaux subfides, contre l'intention bienfaisante de Sa Majesté, qui entendoit que ces nouveaux impôts cesserroient d'être à cette époque prochaine; que les Ministres insatiables, loin de tenir parole, c'est-à-dire, de décharger la Nation opprimée, continuoient de la désoler par de nouvelles impositions, qu'il étoit impossible de concevoir l'usage qu'un avoit fait des prodigieuses sommes perçues, sommes qui excédoient la recette de tous les impôts réunis depuis le berceau de la Monarchie sous le grand CLOVIS, qu'il étoit évident que les deniers de l'État avoient été accaparés par une foule de Fripons & de dissipateurs, que dans la crise malheureuse où se trouvoit la France. Il ne restoit plus d'autre ressource que celle de supplier le Roi de convoquer les États Généraux, qui seuls pourroient réparer le prodigieux DÉFICIT, & parvenir à la liquidation des dettes immenses de l'État. MONSIEUR, alors averti du mécontentement de la Nation, de sa colère contre les Ministres, & même contre le Monarque, & surtout la Reine, sentit que l'occasion étoit favorable pour jouer un grand rôle qui pourroit le placer sur le trône.

Les Parlemens à qui Louis XV avoit répondu que les États Généraux seroient convoqués en 1791, insistèrent sur la nécessité de les assembler dans l'année présente ; ils crièrent si fort que le peuple cria aussi, & que le Roi, importuné sans cesse par Monsieur, par le duc d'Orléans, se détermina, malgré l'opinion des Ministres, l'opposition de la Reine & de sa cabale, à appeler les États Généraux le mois d'Avril suivant.

On ne s'arreta plus alors qu'à discuter une question qui paroisoit de la plus grande importance ; c'étoit de savoir comment seroient choisis, nommés les députés des villes & des provinces, par qui ils seroient envoyés ; si les Seigneurs, si les Éveques, les Intendans élireroient les personnages qui composereroient l'assemblée nationale, ou si ce seroit les Bailliages, les Sénéchaussées, les Municipalités. Cette question importante fut longtems agitée & combattue. Les grands vouloient nommer ; ils avoient leur politique secrète, que les Parlemens pénétrrèrent subitement, ainsi que tous les citoyens éclairés. Si les Intendans, les Éveques eussent élu les députés, ils n'uroient pas manqué de choisir des hommes de leur parti, de leur bord, des hommes assidés enfin, leurs amis & leurs protégés. Alors, l'assemblée nationale n'eut plus été composée que de leurs partisans : le Clergé, la nobesse, la Finance auroient triomphé ; les Parlements le présentoient bien, aussi s'opposerent-ils vivement à cette forme. Ils se hâterent d'en présenter une autre qui sembloit leur annoncer un avantage réel & certain, puisque les élus, par leur plan, devoient être leurs partisans, étant tirés de la classe du peuple,

des Bailliages & des Municipalités ; on voit que chaque parti avoit de bonnes raisons. Il s'élève encore une autre difficulté à résoudre ; c'étoit de déterminer (puisque les députés devoient étre tirés des trois ordres de l'Etat , le Clergé , la Noblesse & la roture) si le nombre des députés du peuple seroit égal à celui des députés des deux autres ordres ; cette nouvelle question n'étoit pas moins intéressante pour la Nation que la première.

(1) Le Parlement de Paris prétendit que le peuple auroit deux voix , & que le Clergé & la noblesse n'en auroit qu'une chacun. La raison que ce tribunal alléguoit étoit spacieuse. Il disoit que le peuple seul composant plus des trois quarts de la population , il devoit avoir plus de voix que la noblesse & le clergé séparément. Cette prétention étoit juste mais elle étoit politique ; car si le peuple n'eut pas eu deux députés à opposer à un dé-

Il faut convenir que le Parlement a été bien mal récompensé du zèle qu'il a montré cette fois seulement , pour les intérêts du peuple. MM. les Magistrats étoient bien loin de prévoir le sort qui leur étoit réservé. Mais ils auraient bien dû pressentir que la nation Française ne seroit pas assez peu éclairée pour témoigner de la reconnaissance à un aréopage impérieux & souvent injuste , qui n'avait en cette circonstance pris la défense du peuple que pour en être soutenu , protégé , & parce que l'enchaînement successif des affaires du tems & la politique lui en faisoient une loi. Les Cours Souveraines s'avoient encore qu'elles étoient détestées de la Noblesse & du Clergé , qu'il ne leur restoit d'espérance que dans l'appui du peuple dont ils n'avoient épousé la cause que parce qu'elle étoit personnellement la leur. Je ne puis rien prononcer

puté de la noblesse &c. à un autre du clergé, il étoit de toute certitude que ces deux corps si puissans, qui jouissoient de toutes les prérogatives, se seroient liqués pour se les conserver & auroient achevé la ruine & la servitude des Plébèiens, ce qui n'étoit pas à craindre si le peuple

sur les lumières & l'impartialité des jurisdictions nouvelles & futures, je doute seulement du mieux; mais je ne puis dissimuler qu'il y avoit tant d'abus dans les Parlemens, dans la forme de la procédure si ruineuse & si lente dans tous ces officiers de judicature, dans cette vile, cette infernale, cette scélérate racaille de Procureurs, d'Huissiers, de Greffiers, de solliciteurs, de Secrétaires, d'Avocats même qui voloient impunément les malheureux plaideurs avec leur abominable chicane, leurs plattes écritures, leurs grosses in-folio, leur ignorant bavardage, leur orgueil ridicule, & leur importance si comique, qu'en vérité la nation, à bon droit, en étoit révolté. La plupart des magistrats eux-mêmes étoit si iniques, si partiaux, si intéressés & si peu instruits, qu'ils autorisoient les rapines & les infamies des bas Praticiens. Les procès ne finissoient jamais que par la ruine entière quelquesfois des deux Parties. Ils avoient rendu Thémis si aveugle & si boiteuse, qu'elle ne marchoit que lentement & au hasard. Le code juridique étoit si obscur, si embrillé que le seul sophiste pouvoit le commenter; la forme emportoit le fonds d'une affaire: Quelle horreur! Dans un siècle de raison & de philosophie, devoit-on réduire en un art dangereux la maniere naturelle & simple de rendre justice. Oui, parlemens, oui juristes, absurdes, vous méritez votre sort, vous ne le pressentiez pas; mais dit la chançon: ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT.

avoit lui seul autant de voix que les deux autres ordres,
L'expérience a confirmé cette vérité.

J'ai dit au commencement de cet ouvrage que le caractère de Monsieur étoit occulte ; dissimulé perfide ; je l'ai prouvé. J'ai prétendu qu'il avoit quelque similitude avec le Cardinal de RICHELIEU , & je crois avoir raison , je n'entends pas dire que MONSIEUR a le génie , les vastes plans , & les connoissances de ce fameux Cardinal , mais j'affirme qu'il a autant & plus d'ambition & de cruauté.

Richelieu pour la gloire de son maître & sans doute la sienne , écrasa les grands , il regna même si l'on veut sous le nom de Louis XIII , mais il ne chercha point à regner lui-même.

MONSIEUR peu content d'être le plus grand Seigneur de l'Europe , vouloit & voulut encore régner en affectant un dédain étudié , préparé pour les grandeurs & la dignité royale , il vise à tous les moyens de parvenir au trône en affectant de le fuir. Richelieu fit trancher la tête à Cinq-Mars , au Connétable de Montmorency & à d'autres grands Seigneurs. Mais Richelieu avoit de l'âme & avança toute sa famille dont il fit de grands Seigneurs , & dont le dernier neveu est aujourd'hui Duc & Pair de France. L'intention de Monsieur étoit bien opposée. Grand par lui-même il vouloit anéantir sa famille & détrouer son frère & son roi ; la Reine perfide étoit d'intelligence.

Ah femmes si vous êtes volages & perfides , vous ne pouvez l'être qu'aux dépens de votre honneur , & les remords intérieurs qui vous rongent annoncent le sentiment de votre crime & de votre turpitude.

MONSIEUR n'a jamais connu les plaisirs de l'âme ; j'ai démontré la profondeur de son ambition sourde , de sa

(40)

perfidie , de son infensibilité , de son avarice , de sa
cruauté . Français , voilà celui de vos princes le plus
ignoble , le plus méprisable & le plus dangereux .

F I N .

RÉPONSE DU CI-DEVANT DAUPHIN,

A la Lettre de MONSIEUR, qui s'est qualifié du titre de Régent; suivie de sa profession de Foi, écrite par lui-même.

IMPRIMÉE PAR SON ORDRE.

Lettre de ci-devant MONSIEUR, qui s'est qualifié du nom de Régent de Louis XVII.

« **I**L vous est enjoint et ordonné, de la part de tous les honnêtes et fidèles français qui composent le nouveau royaume de France, notamment de Monsieur, régent, et du futur roi Louis XVII comme aussi de la part de toutes les puissances de l'Europe, de faire arrêter et écrouter, aussitôt la présente reçue, tous les membres composant la soi-disant assemblée conventionale qui ont assassiné ignominieusement le meilleur et le plus juste de tous les rois, et trompé fraudieusement tous les habitans de la France; en outre de faire arrêter et écrouter de même tous les jacobins qui se sont aussi érigés en assemblée: ceux

» poignée de brigands qui se flatte de convertir en
 » brigandage deux cens vingt-un millions d'âmes ;
 » cette poignée de scélérats qui ne veut reconnoître
 » ni roé, ni religion, ni loi, ce qui n'existe plus dans
 » ce GLOB gangrené, qui va être massacré et empesté ;
 » de faire arrêter pareillement et enchaîner un ci-
 » devant D'ORLÉANS, reconnu fils d'un valet d'écurie,
 » pour attendre tous leur jugement de mort, ce qu'au
 » cas appartiendra, ainsi délivrer à la fois tout l'univers
 » de l'extrême ou essence du fiel, du venin, de la gan-
 » grène et peste dont tous ces exécrables être se
 » sont nourris et abreuvés. »

Il doit vous importer de mettre cet ordre à exécu-
 tion, si vous ne voulez être compris dans le nombre
 de ces êtres qui vont éprouver le ressentiment
 universel.

Fait à Weissembourg, de 26 janvier, l'an dernier.
du brigandage.

RÉPONSE
 DU CI-DEVANT DAUPHIN,
 ET
 SA PROFESSION DE FOI
 ONCLE ET FRANÇAIS PATRICIDE !

Du fond de la retraite avilissante où m'ont
 plongés vos lâches complots. J'entends des cris

poussés avec horreur et qui m'annoncent une
lettre dans laquelle vous me qu'alifiez du nom
de Roi pour vous parer plus facilement et avec
orgueil de celui de Régent.

Ne croyez pas que cette circulaire , qui insulte
à la Souveraineté Nationale , me fasse partager
votre aversion pour la Liberté et l'Égalité.

Six mois de réflexions dans un lieu destiné
au criminel , la mort ignominieuse de mon père ,
celle qui peut-être menace jusqu'au dernier re-
jetton de ma malheureuse famille ont déchiré
l'enveloppe dans laquelle mon extrême jeunesse
renfermeoit mes facultés intellectuelles , et le
mal courage des Représentans du Peuple qui ,
bravant l'Univers entier , a fait tomber la tête
de mon père , a aussi donné de l'énergie à mon
âme alarmée.

Appelé par ma naissance au Trône de mes
encêtres , peut-être un jour aurais-je fait le mal-
heur de tout un peuple . J'aurois été son tyran
et son fardeau , si la Révolution que j'ose ap-
peler heureuse , quoiqu'elle me coûte les jours
de mon père , ne m'avoit fait lire dans le miroir
de la vérité .

Oncle cruel , frère assassin , et vous français ,
indignes de ce nom , vous parlâs de venger la mort

de mon père et c'est vous qui l'avez assassiné ;
c'est vous qui l'avez fait tomber sous le glaive
de la Loi ; c'est vous enfin qui l'avez consigné
dans les fastes de l'histoire comme un objet d'exé-
cration. Vous parlez de venger sa mort , tournez
donc vos armes contre vous-même , contre ces
brigands échappés à la juste fureur de tout un
Peuple Républicain , et contre tous les Français
qui ont lâchement quitté le sol de la Liberté pour
grossir les cohortes de ces vils despotes qui croient
qu'on ne peut être heureux qu'en éllevant une
tête altière et orgueilleuse au milieu d'un troupeau
d'esclaves.

Tyrans des Peuples , vous accusés les Représen-
tants de la Nation Française d'avoir assassiné mon
père , si malgré la tendresse filiale, ma raison, d'ac-
cord avec le décret qui l'a condamné , détourne les
sanglots de mon cœur et tarie mes larmes. Est-ce à
vous de vous soulever contre un acte de justice ,
et contre le voeu solennel d'une Nation trop long-
temps opprimée.

Vous avez conduit aux bords du précipice ce roi
foible et victime de vos manœuvres.

Contre-révolutionnaires, vous l'avez précipité et vous mettez le comble à tous vos crimes, en cherchant à faire rejaillir sur des législateurs équitables, l'opprobre et l'ignominie qui doit vous couvrir à jamais.

Des troupes soldées par un pouvoir despote, armées pour mettre tout à feu et à sang dans la Capitale, les Français assassinés à la place de Louis XV, le 12 juillet 92, notre fuite de la France, le massacre du 10 août 92, les horreurs de la guerre, l'extinction de notre numéraire, des correspondances contre-révolutionnaires, voilà une partie des crimes de mon père, voilà votre ouvrage.

Il ne falloit rien moins qu'un Peuple jaloux de recouvrir ses droits, et fier de sa liberté pour déjouer tous vos complots, se garantir de vos manœuvres, et planter au milieu de vous l'arbre de la liberté, ce point de rallement de tous les Républicains.

Sous cet étendard sacré, tremblez lâches émigrés, et vous tyrans qui siégez encore sur des trônes soutenus par l'orgueil, l'intérêt, la bassesse et le fanatisme.

Les Français, vainqueurs de Bastille, de Walmi, de Mons, de Gemmappe, sont encore de

bout, ils brûlent de vous combattre ; ils quittent leurs foyers, et bientôt ils n'habitterons plus que des tentes ou des vaisseaux, se reposant sur les lauriers de leurs victoires ; car, qu'est-ce qu'un soldat qui se bat pour un maître qu'il ne sert que par un vil intérêt, et que toujours il déteste, contre un homme libre qui défend ses droits ?

Oui, du fond de ma retraite obscur, je n'ouris ma vengeance du doux espoir que bientôt la terre s'entrouvrira pour anéantir et purger de son sol tous les monstres qui ont conspiré la perte de la république, car telle est ma profession de foi, je m'en orgueilli de la publier, puis-t'elle être l'effroi des têtes couronnées.

PROFESSION DE FOI.

Né pour être Roi j'abhorre le Trône.

Quelle que soit la volonté Nationale à mon égard, je m'y soumets avec respect.

Si ma mort intéresse la République, si son salut dépend de ma tête, je suis près à la livrer avec une fermeté digne d'un homme libre et d'un Républicain,

Si , au contraire , par un acte d'humanité , la Nation ne voit en moi que le fils d'un père coupable et qu'elle me laisse la vie , j'obtiendrais d'elle le livre de ses Loix ; elles embrâseront mon cœur du feu sacré de la Liberté et de l'Égalité.

Je prendrai le nom *d'enfant de la République* , et dès que mes forces , et mon expérience secon- dant mon courage , me permettent de servir ma patrie , je demanderai une épée teinte du sang de mon père et de l'immortel Pelletier .

Je me joindrais aux généreux défenseurs de la République. Je purifierai le sang de ma famille dans le sang des tyrans.

J'appeserai par mille morts les mânes du légis- lateurs que les crimes de mon père on conduit au tombeau .

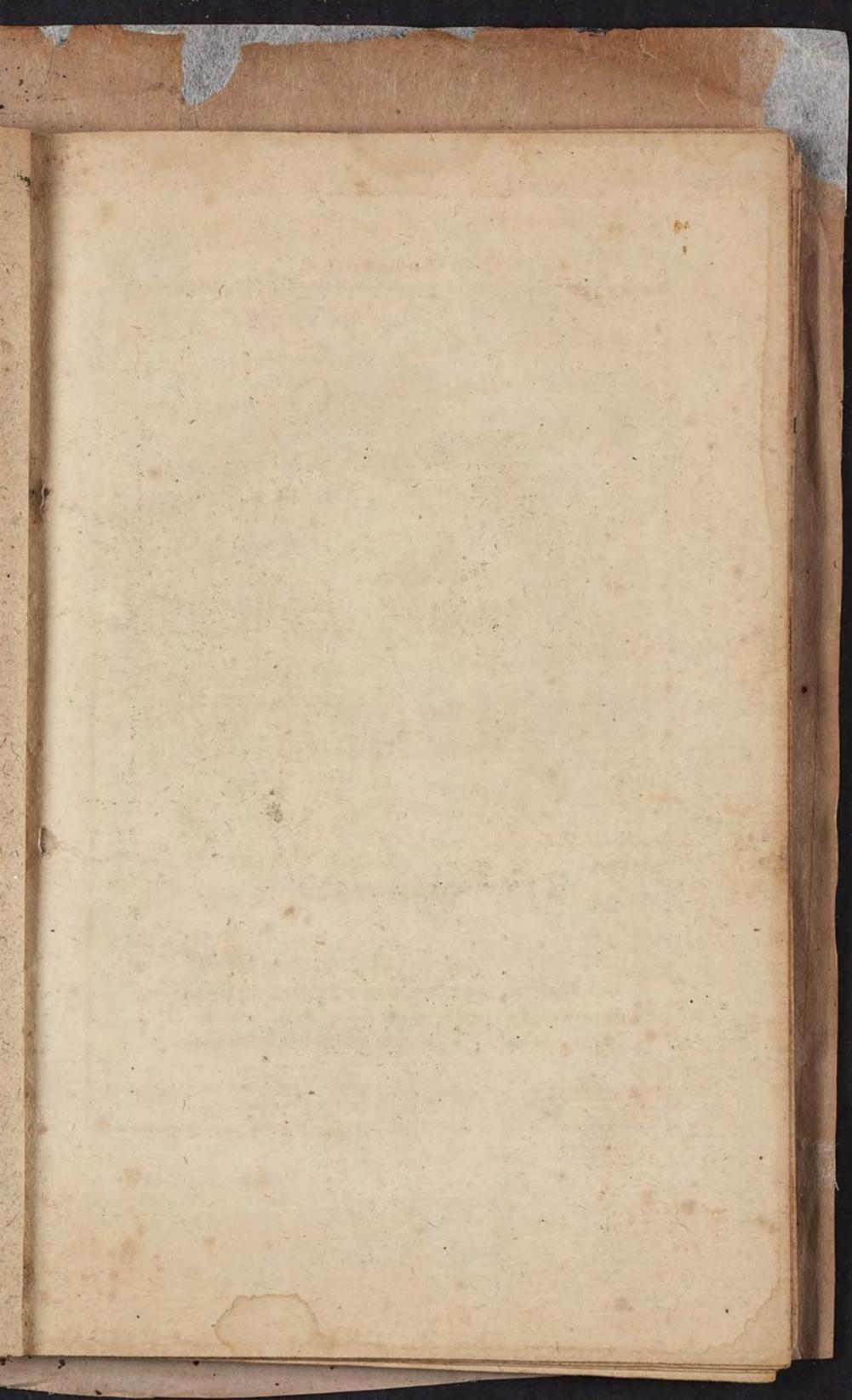
Fier de partager les glorieux exploits de tous les braves Sans-Culottes , le théâtre de la guerre deviendra ma patrie. J'acquerrai au champ de l'honneur une gloire que j'aurois sans doute méconnue sur le Trône ; soumis à mes chefs , j'apprendrai à connoître sous la discipline militaire ,

8

que la véritable gloire n'émane point de la fortune,
ni de la noblesse des ayeux, mais bien du coura^{ge}
et du mérite personnel, en défendant ma patrie,
je m'effrocerai de lui rendre les bienfaits que j'ai
reçu d'elle, et le fils d'un Roi sera soldat Répu-
blicain.

Signé LOUIS CAPET, fils, ci-devant Dauphin.

De l'Im. de la citoyenne TREMBLAY, rue Aubri-
le-Boulier, n°. 43, près celle Quincampoix.



C^{TE} D'ARTOIS.



Sujet rebelle, Homme sans Foi,
Des Français trop long' tems j'ai bravé la Vengeance;
J'ai tenté d'égorges mon Frère dans leur Roi,
Et j'ai causé les maux qui déchirent la France .

VIE PRIVEE
DE CHARLES-PHILIPPE
DE FRANCE,
CI-DEVANT COMTE D'ARTOIS,
FRERE DU ROI,

Et sa Correspondance avec ses Complices,

Ornée de son Portrait, gravé d'apres nature,

Pour servir de clef à la Révolution Française, & de suite
aux Vies de Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France;
de Louis-Philippe d'Orléans; de Louis-François Joseph
de Conti; de Louis-Joseph de Condé; de l'agiotier
Necker, ci-devant Directeur-général des Finances; de
Jean-Sylvain Bailly, Maire de Paris; & du général
Mottier, dit *la Fayette*, Commandant-général des
Bleuets Parisiens.

SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée.



A TURIN,

1791.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Parmi toutes les Vies qui ont paru depuis la Révolution , il en est peu auxquelles on puisse s'en rapporter entièrement , sans craindre d'être induit en erreur. Nous garantissons la fidélité de celle-ci , & cette seconde édition , sur-tout , a été diminuée & augmentée sur des pièces authentiques , qui nous ont été communiquées.



INTRODUCTION.

SI l'homme de lettres qui entreprend de parcourir la carrière pénible d'historien, ne devait avoir pour but que de présenter à ses lecteurs, les exploits & les vertus de ses héros, s'il ne vouloit offrir à ses concitoyens, que la vie des personnages qui ont acquis ces droits éternels à la mour des peuples, nous nous serions bien gardés d'écrire la vie dont présentons une seconde édition à nos lecteurs. Mais s'il est nécessaire de faire connaître aux contemporains & à la postérité, les hommes élevés qui ont fait quelque bien à leurs semblables, il ne l'est pas moins de vouer à l'exécration de tous les siècles, les monstres dont la sacrilège existent a été une chaîne non-interrompue tentats de tous les genres, &

ce
d'at-
qui ont
A 2

voulu noyer dans un fleuve de sang , la patrie qui les a vus naître. Il est bon , d'ailleurs , d'instruire de bonne-heure leurs enfans , de leur inspirer une horreur profonde pour les crimes de leurs ancêtres , & de leur persuader que ces mêmes peuples , qu'ils regardent comme des esclaves , sont des philosophes éclairés qui les jugent à la rigueur. On se rappelle avec attendrissement , & l'on bénit sans cesse la mémoire des princes qui se sont montrés justes , humains & bienfaisans , & par une raison contraire , (disait l'immortel auteur de l'*histoire d'un roi* qui a fait l'admiration de son siècle ,) on garde le souvenir des mauvais princes , comme on se souvient des inondations , des incendies & des pestes. (1)

La vie que nous publions aujourd'hui portera peut-être , le repentir dans l'ame

(1) *Vide* le discours sur l'*histoire de Charles XII* , par Voltaire.

d'un prince qui n'a jusqu'ici compté ses jours que par ses forfaits. Il cherchera peut-être à appaiser une nation qu'il a voulu livrer au fer meurtrier d'une horde d'assassins aussi lâches que lui. Alors nous implorerons en sa faveur l'indulgence publique, & il ne dépendra pas de nous qu'un pardon généreux ne lui soit accordé, par ce même peuple dont le mépris & l'indignation le poursuivent par-tout, & contre la liberté duquel il arme encore en ce moment toutes les puissances Européennes.

Il serait à désirer que l'histoire des rois & des princes fut écrite de leur vivant, & qu'on proposât même des récompenses pour ceux qui s'en occuperaient. Elle les éclairerait sur leurs devoirs; & en donnant de grandes leçons à tous ceux qui disposent de quelqu'autorité, elle présenterait aux hommes qui gouvernent, ou qui sont appellés à gouverner les nations, le tableau des vertus qu'ils doivent imi-

ter, des faiblesses, des vices & des crimes qui flétrissent la mémoire de leurs ayeux ; ils sauraient que l'éclat de leur nom, de leurs dignités & de leurs richesses, n'en impose qu'à la multitude, que les gens éclairés savent les réduire à leur juste valeur, qu'ils ne leur témoignent quelques égard que parce qu'ils redoutent leur tyrannie (1). Ils apprendraient enfin à respecter & à craindre cette opinion publique qui est l'âme des belles actions, & qui a fait jusqu'ici tant de grands hommes.

(1) Depuis l'abolition de la servitude, la fuite des chefs de la cabale, qui voulait livrer Paris au fer & aux flammes, & en faire un monceau de ruines ; depuis le supplice des *Foulon*, des *Bertier*, des *de Launay*, & des *Flesselles*, la destruction du régime féodal & des trois ordres, nous n'avons plus à plaindre la tyrannie des ci-devant grands et nous pouvons peindre les ennemis de la nation, sous les couleurs odieuses qui leur conviennent, sans avoir à redouter leurs fureurs.

V I E P R I V É E
DE CHARLES-PHILIPPE
DE F R A N C E ,
CI-DEVANT COMTE D'ARTOIS ,
F R E R E D U R O I .

Monstrum horrendum , infame
VIRG. Eneidos.

CHARLES - PHILIPES DE FRANCE ,
ci-devant (1) COMTE D'ARTOIS , frère du
Roi , naquit à Versailles le 9 octobre 1757 , de
Louis , Dauphin de France , mort le 20 dé-

(1) On se rappelle le décret de l'assemblée nationale , du 19 juin dernier (1790) qui abolit pour toujours la noblesse héréditaire , les armoiries , & les titres de *prince* , *comte* , *marquis* , *viscomte* , *vidame* , *baron* , *chevalier* , *messire* , *écuyer* , *noble* , *monseigneur* & *messeigneurs* , *excellence* , *alteſſe* , *grandeur* , *éminence* , même celui d'*abbé* , & tous autres titres semblables . Désormais les hommes n'en imposeront plus à leurs semblables , par une énumération fastidieuse de titres , & par une excessive opulence , à l'aide desquelles ils s'érigeaient en despotes , & écrasaient du poids de leur insatiable ambition , la classe indigente dont les services leur étaient si nécessaires . Ils ne se distingueront plus que par leurs

cembre 1765 (1) et de *Marie-Josephe de Saxe*, décédée Dauphine douairière, le 13 mars 1767. La couche de sa mère fut, comme celle de *Louis-Joseph de Conti*, très-laborieuse. Enfin on parvint, avec les secours de l'art, à la tirer du danger qui menaçait ses jonrs, et à lui rendre les forces et la santé. L'enfant eut une nourrice qui essuya, tant de la part des médecins que de plusieurs autres rivales ambitieuses qui voulaient la déplacer, toutes les tracasseries d'usage à la Cour, lorsqu'il s'agit de faire la nourriture d'un prince. Elle les souffrit sans se plaindre, pour ne pas renverser en un instant l'édifice de sa fortune, ses espérances & celles de sa famille, qui voyait s'ouvrir devant elle la route des récompenses & des honneurs.

Elevé dans le sein d'une cour dépravée, où

vertus, & l'on verra reparaître la pauvreté, l'humilité, la charité, la tempérance, & les autres vertus évangéliques, que la gent sacerdotale avait bannies de dessus la terre. Les prêtres abjureronont cet égoïsme criminel qui leur faisait fermer les yeux sur la misère & les souffrances de leurs frères. L'assemblée nationale n'eut-elle rendu que ce service à l'humanité, elle mériterait la vénération & la reconnaissance de la génération présente, & de celles qui doivent la suivre.

(1) Il est inutile de rapporter ici les circonstances qui ont précédé & suivi la fin tragique de ce prince ambitieux. Personne n'ignore par qui & pourquoi il a été empoisonné, n'étant encore âgé que de trente-six ans trois mois et demi.

la vertu passa toujours pour une chimère , & par des femmes corrompues , qui applaudissaient à ses penchans les plus déréglés, comme le font ordinairement celles qui dirigent l'enfance des princes, l'illustre nourrisson balbutiait à peine, que c'était pour rapporter les expressions obscènes qu'il entendait sans cesse autour de lui, ce qui excitait le rire & les applaudissemens de ses lubriques gouvernantes , qui regardaient cette corruption comme l'effet des plus heureuses dispositions , & comme l'annonce d'un esprit brillant qui se développerait un jour de la manière la plus avantageuse.

Il serait inutile de nous appesantir sur les particularités minutieuses relatives à l'enfance de Charles-Philippes. Nous dirons seulement qu'il était à peine sorti du berceau, qu'on vit éclore en lui le germe de tous les vices. Tantôt arrogant & impérieux , tantôt hypocrite , insinuant & souple jusqu'à la bassesse , quand il voulait obtenir quelque chose , toujours traître dans ses actions , espion & délateur de celles des femmes qui l'entourait . . : Telle est l'esquisse du caractère monstrueux qu'il développa , & qui fit dès-lors prévoir aux hommes éclairés , les maux qu'il causerait un jour à sa patrie.

Dès que le tems où les enfans des princes sortent des mains des femmes pour passer dans celles des hommes fut arrivé , on songea à donner un gouverneur au petit Charles-Philppes. Avec les principes dont on avait jetté la dangereuse semence dans son ame , il lui fallait un de ces hommes à soutane violette , qui portent la dépravation des mœrs à son comble , & regardent cette re-

ligion sainte, dont ils sont les ministres, comme une invention de la politique, propre seulement à en imposer à l'ignorant vulgaire, & à accumuler sur eux & leurs familles, les dignités & les richesses. Il fallait en un mot, un de ces évêques de ruelle, à qui, l'*Aretin*, le *Portier des Chartreux*, le *Lutteur d'Hercules*, & une infinité d'autres livres de cette nature, servent de bréviaire. On jeta donc les yeux sur l'abbé de *Coetlosquet*, évêque de *L'Isle-noges*. Le prélat justifia parfaitement le choix qu'on avait fait de lui, & donnant à l'auguste enfant un précepteur dont les aventures galantes, les dettes & les dépenses énormes, faisaient depuis long-tems l'objet de presque toutes les conversations de la Cour & de la ville.

On pense bien qu'avec de pareils maîtres, il n'était guères question d'étude. Les livres frivoles ou obscènes furent substitués à l'immortel ouvrage de Fénelon, (1) & aux autres livres qu'on met entre les mains des jeunes gens pour leur éducation. Dans celles de Charles-Philippe, l'auteur de la nature fut absolument oublié, & l'on eut soin d'alimenter son orgueil, en lui faisant des récits aussi pompeux que mensongers, des prétendues belles actions de ses ancêtres, dont la plupart sont aujourd'hui l'objet du mépris & de l'exécration des gens instruits, en même-tems qu'ils recueillent l'admiration & les éloges d'une multitude égarée par des plumes véniales, qui ont divisé leurs foiblesse & leurs crimes.

Combien d'illustres morts, dont l'histoire eut offert à leurs neveux une suite d'actions

(1) Télémaque.

éclatantes , & d'exemples d'honneur , de courage , de générosité , de grandeur d'ame , d'héroïsme , & de toutes les autres vertus qui honorent l'espèce humaine , sont maintenant engloutis dans la poussière du tombeau , parce qu'aucun écrivain ne les a tirés de l'oubli ! On écrit cependant la vie des mauvais princes , & l'on nous présente comme de grands hommes des tyrans qui ont désolé la terre . De-là des idées fausses , l'ignorance & les préjugés qui avilissent une nation que toutes les autres devaient prendre pour leur modèle .

Le jeune élève ne manqua pas de faire des progrès rapides sous ses instituteurs , de sorte qu'avant l'âge de quinze ans , il joignait aux qualités dont nous avons précédemment donné l'idée , une ignorance parfaite , une présomption insupportable , & un libertinage de la dernière espèce .

C'est ainsi , il faut le dire à la honte d'une nation , maintenant la première du monde , qu'ont été élevés tous les Bourbons . Sans culture , sans principes , sans intelligence , sans vertu , souvent sans castaïère , jouets de favoris méprisables , de ministres pervers & de femmes prostituées (1)

(1) A ces traits , il n'est personne qui ne reconnoisse particulièrement Louis XV , perpétuellement joué & méprisé par ses ministres , ses courtisans & ses catins , telles que la *Poisson* , devenue marquise de *Pompadour* , quoique fille d'un traitant & petite-fille du boucher des *Invalides* ; la *Lange* , qui , fille d'un religieux du Tiers - Ordre

ils ont toujours été inhabiles à commander , & ont causé tous les maux qui ont accablé leur empire.

Le tems arriva où le gouverneur & le précepteur du jeune prince reçurent la récompense

Saint-François, nommé *le frere Ange*, & d'une cuisiniere , a été cependant métamorphosée en comtesse *du Barry*, & une infinité d'autres prostituées , dont la nomenclature serait aussi longue que dégoûtante.

Il faut convenir cependant que malgré le rôle méprisable qu'une ambition démesurée lui faisait jouer à la cour , (rôle qui souvent lui arrachait les larmes, ainsi qu'elle l'écrivait à la marquise de Fontenailles) la *Pompadour* avait plusieurs qualités qui l'eussent fait estimer dans la société. Elle était sensible , généreuse , philosophe même , si l'on peut allier la philosophie avec la vie qu'elle menait , elle aimait & protégeait les savans. »

» Continuez à instruire les hommes , écrivait - elle à Voltaire ; ils en ont bien besoin : pour moi
» je continuerai à vous lire & à vous admirer .
»
» Adieux , Apollon , les bonne nouvelles que
» j'apprends de votre santé , me font très-agréables : ma joie serait complète , si je pouvais
» vous être utile à quelque chose , & voir la France plus heureuse . »

On trouve encore des preuves du respect de la marquise de Pompadour pour les savans , dans une lettre qu'elle écrivait à Montesquieu en 1751. » J'ai reçu votre livre , (*l'Esprit des*

qui leur avait été promise pour ce qu'on appellait
à la cour son éducation. Alors, l'adolescent se vit

» *Loix*) lui marquait-elle, et je vous en suis
» très-obligée : il est admirable, et je lui ai donné
» la première place dans ma petite bibliothéque,
» qui n'est composée que d'auteurs, qui, comme
» vous, font honneur à la France, et excitent
» l'envie des étrangers. Vous méritez le titre de
» législateur de l'Europe, et je ne doute pas
» qu'on ne vous l'accorde bientôt unanimement.

»
» Je vous remercie, Monsieur, de vos compli-
» mens, quoique je ne les mérite pas, ils ne
» laissent pas de me donner quelque vanité, en
» m'apprenant que vous avez quelqu'estime pour
» moi. Je vous prie de faire mes civilités à ma
» dame la duchesse d'*Aiguillon* : elle est bien heu-
» reuse de vous voir & de vous parler tous les
» jours. Je n'ai pas même la satisfaction de con-
» verser avec des sages ; car il n'y en a point
» ici. Venez quelquefois me
» voir, m'instruire, & me consoler ».

Enfin, on peut dire avec vérité que la Pompadour n'a point avili le monarque, comme les courtisanes, soit privées, soit publiques, qui l'ont remplacée auprès de lui. La *du Barry*, au contraire était une libertine effrénée, qui après avoir vécu dans les halles & les taudions, & épousé un millier d'hommes de la plus érapueuse espèce, n'offrit à son amant royal qu'un cœur usé & capable des sensations. Elle le plon-

tout-à-fait, maître de lui-même; & si ses maîtres avaient été les auteurs & les compagons de ses débauches, pendant qu'ils étaient auprès de lui, il s'y livra désormais avec une liberté entière.

Le premier usage qu'il en fit, fut en faveur d'une prétresse de Priape, nommée *Flore*, qui trafiquait alors ses appas chez la *Gourdan* (1). Cette fille qui se trouvait fort honorée de recevoir dans ses bras, un prince du sang, témoigna à son nouveau *Zéphir*, la plus vive tendresse, & contracta des dettes immenses, pour meubler, dans un beau quartier de la capitale, un appartement digne de le recevoir.

En prenant le parti de quitter la *Gourdan*, *Flore* crut ne devoir point mettre d'abord son amant à contribution, pour se l'attacher davantage, & piquer par suite une générosité dont elle ne tirait pas déjà très-bon augure. Mais bientôt ennuyée de ne trouver en lui qu'un homme aussi avare dans ses dons, que crapuleux dans ses jouissances, elle rompit ouvertement avec lui, en le laissant couvert de honte de se voir

gea dans les plus sales débauches, & lui donna la passion du vin, à la faveur de laquelle elle lui extorqua tant de bons qui ont ruiné la France. Avant sa fuite honteuse le monstre dont nous écrivons la vie, allait souvent la visiter à *Lucienne*, près de Marly, où l'on assure qu'elle vient de miner sa méprisable carrière.

(1) A cette époque la *Gourdan* tenait son B rue des deux portes saint-Sauveur.

conduit & méprisé par une fille qu'il croyait honorer, en s'attachant à son char.

Rendu à lui-même, Charles-Philippe réfléchit sur sa bassesse, & sur l'humiliation qu'il venait d'éprouver de la part de Flore. Après avoir été long-tems indécis sur la manière dont il devait lui témoigner son ressentiment, il résolut de se rendre chez elle avec plusieurs libertins déguisés, & de la faire jeter par ses fenêtres. Il fit part de son projet aux hommes perdus de mœurs, qu'il voulait associer à son exécution. Ceux-ci jaloux de mériter la bienveillance & la protection qu'il ne manqua pas de leur promettre, consentirent à tout ce qu'il voulut, & se présentèrent en conséquence au jour & à l'heure marqués chez Flore, sur laquelle ils se promettaient d'exercer une vengeance terrible.

Cette fille était alors au milieu d'un essaim d'adorateurs, auxquels elle donnait à souper, & sur lesquels elle fondait l'espérance d'établir une maison de jeu dont elle se promettait des bénéfices considérables.

On lui annonce le prince sous un nom supposé. Elle se présente au-devant de lui dans une pièce voisine de celle où sa compagnie était réunie. Elle le reconnaît, & lui demande ce qui l'amène, ainsi que les personnes qui l'accompagnent. Des injures & des mauvais traitemens sont la seule réponse. Ils allaient la jeter par la fenêtre, lorsqu'à ses cris les gens qu'elle rassemblait accourent l'épée à la main, & sont témoins de voies de fait qui les surprennent autant qu'elles excitent leur fureur.

Charles-Philippe & ses adhérens étonnés de

la résistance imprévue qu'ils éprouvent, & saisissent d'effroi, affectent bonne contenance en disant qu'ils se trompent de maison, & qu'ils vont se retirer, après avoir payer le dégât qu'ils ont pu faire. Mais leur procédé paraît si lâche, que leurs excuses sont regardées comme de nouvelles insultes.

Alors l'action s'engage de part & d'autre. L'épée, le bâton, les coups de poings, sont les différens genres de combat de nos athlètes; plusieurs de la troupe de Charles-philippe restent sur le carreau: lui seul, spectateur, bravement réfugié dans une harmoire voisine échappe aux coups meurtriers qui pleuvent sur ses camarades, mais enfin, il est découvert & après avoir été outragé de mille manières, il demande, à genoux, la tête nue, & les yeux baignés de larmes, les pardons les plus humiliants, pour éviter le juste châtiment qui le menace.

Cependant la scène bruyante qui se passait chez Flore, avait attiré autour de la maison une foule considérable de citoyens de toutes les classes, qui criaient à la garde & au meurtre, & qui brisaient les portes, en appellant du secours. Le commissaire du quartier, averti de ce qui se passait, accourt à la tête d'une armée de sbirres, pour s'emparer des combattans. Mais déjà Flore, & tous ceux qui n'avaient pas été estropiés ou tués, avaient pris la fuite par un escalier dérobé, pour se soustraire aux poursuites de la justice. Ses officiers du Châtelet (1) vinrent reconnaître

(1) Tribunal maintenant supprimé, & qui a long-temps existé avec éclat.

& enleva les eadavres. A l'égard de ceux que leurs blessures avaient laissés sur la place, ils furent arrêtés avec Charles - Philippes , & jetés comme lui dans les prisons, pour y rester jusqu'au jugement du procès qu'ils devaient subir.

D'Artois fit informer sur l'heure le lieutenant de police *Sartine*, de ce qui venait de lui arriver. Celui-ci, au lieu de recevoir avec toute la sérénité d'un magistrat, la missive d'un libertin auquel il ne devait que du mépris, envoya chercher le commissaire, & parce qu'il avait fait son devoir en punissant les auteurs d'un désordre qui avait troublé la tranquillité publique, il lui fit les réprimandes les plus mortifiantes. Cette avanture fit long-tems la matière des conversations de la Capitale, & fut aussi connu à la Cour, où notre héros de ruelle fut raillé comme il le méritait.

Il y avait tout lieu de croire qu'il ferait de sérieuses réflexions sur lui-même, & que sa qualité de prince, méconnue par des gens qui veuaient d'imprimer sur lui une tache indélébile, l'empêcherait de tomber désormais dans d'autres fautes de cette nature ; mais au lieu de devenir plus sage, il se livra bientôt à de nouvelles débauches, avec une foule de prostituées qui lui communiquèrent cette maladie honteuse dont les ravages sur l'espèce humaine sont si effrayans.

Lorsqu'il eut, pendant plusieurs mois, promené dans tous les mauvais lieux de Paris, le venin funeste qui minait sourdement son existence, il fut question de le marier. Sur les propositions qu'on lui fit à cet égard, il se déclara pour mademoiselle *de Condé*, à laquelle il témoignait depuis long-tems beaucoup d'égards,

d'attachement & même de passion. Mais l'intrigant *Choiseul*, Ministre de la Guerre, qui comme ses semblables & les concubines, gouvernait l'état, ayant prétendu que des raisons de politique exigeaient que Charles - Philippe épousât une princesse étrangère, Louis XV qui avait d'abord approuvé le premier choix du prince, adopta les observations du ministre, & fit demander à la Cour de Sardaigne, la princesse *Marie Thérèse de Savoie*, qui était dans sa dix-septième année (1). Après les négociations ordinaires, le mariage fut arrêté de part & d'autres.

Le monarque français qui connaissait par une expérience facheuse, combien les jouissances déréglementées sont meurtrières, & qui, sans en être plus sage lui-même, (2) avait toujours blâmé l'inconduite de

(1) Elle était née à Turin, le 3^r janvier 1759.

(2) Voici quelques épigrammes qui prouvent l'opinion qu'avaient de Louis XV, ses propres sujets.

France, quel est donc ton destin,
D'être fourmis à la femelle ?
Ton salut vient d'une pucelle :
Tu périsras par la catin.

Epitaphe du feu Roi.

Terminant ses honteux destins,
Louis a fini sa carrière :
Pleurez coquins, pleurez putains ,
Vous avez perdu votre pere.

Autre.

Ci-gît *Louis*, ce pauvre Roi :
On dit qu'il fut bon : mais à quoi ?

L'embaumer serait nécessaire,
D'une charogne il a l'odeur ;
Mais l'ouvrir, bon ! Eh pourquoi faire ,
Sûr de n'y pas trouver de cœur ?

Charles-Philippes, lui recommanda fortement de veiller sur sa santé , & de ne point communiquer à l'épouse qui lui était destinée, la contagion funeste dont il paraissait atteint. Le prince, touché de ces remontrances, se fit administrer tous les secours qui lui étaient nécessaires pour entrer sans crainte dans le lit nuptial. Marie - Thérèse arriva de Turin , & reçut, le 16 novembre 1773 , la main de Charles-Philippes, auquel elle regretta bientôt de s'être unie, et dont elle pleure aujourd'hui les attentats à la liberté d'un peuple recommandable chez toutes les nations.

On croirait peut-être qu'au moins dans les premiers tems de son mariage , d'Artois cessa ses dissipations, qu'il aimait son épouse , ou qu'il lui témoigna les égards qu'elle avait droit d'attendre ; mais il n'en fréquenta pas moins tous les séraills , où il se livrai au excès les plus scandaleux , et buvait des liqueurs fortes avec une troupe de débauchés qui l'y accompagnait. Il revenait ensuite à la comtesse sa femme , qui devenait encore l'objet de ses fureurs lubriques. Une infinité d'autres femmes n'auraient pas voulu souffrir l'approche d'un libertin de cette espèce , et auraient rompu ouvertement avec lui ; mais celle-ci, aimante et sensible , se contentait de faire à son mari les plus tendres reproches sur sa conduite , et de le rappeller à lui-même , en lui donnant sans cesse des preuves de l'amour le plus sincère , et de la fidélité la plus constante. Et telle est la conduite que cette femme vertueuse n'a cessé de tenir avec un époux indigne d'elle , jusqu'à l'instant d'une fuite dont nous parlerons plus loin.

Il y avait environ vingt et un mois qu'il était marié, et qu'il causait à la plus vertueuse épouse, des chagrins de toute espèce, qu'elle souffrait sans se plaindre, lorsqu'elle mit au monde, le 6 août 1775, un fils qui fut nommé *Louis-Antoine*, et qualifié *duc d'Angoulême*. On espéra que cette paternité ferait cesser les débordemens de Charles-Philippes, et qu'appelé par la nature aux devoirs les plus sacrés, il rougirait d'avoir oublié si long-tems son origine, et l'étendue des obligations qu'elle lui imposait ; mais il devint plus débauché que jamais, et fit de nouveau couler les larmes d'une épouse qui méritait un meilleur fort.

La monotonie dans lasse les jouissances et celles du mariage, deviennent promptement insipides à une ame usée, incapable de sentir le prix de la vertu, et d'éprouver ces sensations délicieuses, qui font l'hériter l'existence à l'homme qui fait toujours se ménager quelques désirs. D'Artois trouvait déjà des dégoûts insurmontables dans une union qui doit faire le bonheur de ceux qui la contractent. La *Contat*, actrice des Français, qui ne l'aimait point, mais qui feignait d'être éprise pour lui de la plus vive passion, reçut bientôt ses assiduités, et devint sa maîtresse en titre. Pour parvenir à vaincre son avarice qu'elle connaissait fardide, et à tirer de lui des sommes immenses, elle l'ennivrait de vin et de liqueurs, se prêtait à ses goûts dépravés, et à ses dissolutions les plus viles. Elle réussit de cette manière à lui faire contracter pour elle, des dettes énormes qu'il espérait ne jamais payer, suivant la *louable coutume des princes*, qui font jettter leurs créan-

ciers par les fenêtres , lorsqu'ils viennent humblement solliciter le paiement de ce qui leur est dû.

Il y avait environ un an que la Contat recevait d'Artois , qui n'en visitait pas moins toutes les prostituées de Paris , lorsqu'elle devint grosse sans savoir au juste de qui , & jugea à propos de lui attribuer par préférence à tout autre , les honneurs de la paternité , en lui faisant demander les secours convenables à son état . On s'imagine d'abord que le premier soin de Charles-Philippes , fut de voler vers elle , & de lui donner en prince tout ce dont elle avait besoin dans sa situation . Mais on se trompe . Il apprit la nouvelle avec le sang-froid d'un homme qui n'a jamais senti son cœur , & borna ses largesses à soixante-douze livres , qu'il fit passer à la Contat . Cette actrice indignée d'un procédé aussi peu généreux , eut l'ame plus grande & plus noble que d'Artois , & bien loin de chercher à lui faire des reproches , elle lui renvoya les cadaux qu'elle en avait reçus , avec défenses expresses de revenir jamais chez elle .

Sorti des bras de la Contat , il passa successivement dans ceux d'une courtisane nomée la *Saint-Léger* , qui le congédia au bout d'un mois ; puis dans ceux de la *Duthé* , autre actrice des françois , qui venait de quitter le milord d'*Aigremont* , après l'avoir ruiné sans lui laisser aucune ressource . Cette fille crut qu'elle parviendrait à absorber de même toute la fortune de son nouvel amant . Mais ce dernier , qui après avoir été répudié de la Contat , comme il l'avait été de Flore , avait fait de sérieuses réflexions sur les dettes qu'il s'était vu forcé de contracter , malgré son ca-

ractère avare , voulait borner désormais toutes ses dépenses chez les femmes , à de simples parties de plaisir , peu dispendieuses , & ne point s'occuper de leur fortune. Il débuta donc avec sa nouvelle maîtresse , comme un particulier , lorsqu'elle s'attendait à le voir débuter en frere du plus puissant roi de l'Europe. Lactrice pensa qu'il fallait dissimuler. Elle crut qu'en jouant la fierté & la vertu , & en se montrant difficile à vaincre , elle irriterait la passion du prince , et tirerait de lui des sommes considérables , des cadeaux magnifiques , ou quelque constitution de rente , comme elle avait fait du milord d'Aigremont. Tel fut le plan de conduite qu'elle observa avec d'Artois , pendant plusieurs mois : mais enfin , lassée de poursuivre , à ses dépens , la conquête d'un homme qu'elle n'aimait pas , elle substitua , sans le lui dire , un fermier-général , qui se procura bientôt , à beaux deniers comptans , ce que les femmes nomment modestement leurs faveurs ; comme si l'avantage de connaître un objet qui nous plait , de posséder son cœur , de goûter avec lui des jouissances , que le sexe desir , & sent plus vivement que nous , n'était pas réciproque.

La Duthé , qui , outre les gages considérables qu'elle touchait du théâtre , recevait des sommes immenses de son Mondor (1) , mena bientôt la vie la plus fastueuse. Une voiture richement décoree , des chevaux qui se disputaient à ceux des

(1) Nom ironique qu'on donne ordinairement aux sangsues publiques , appellées fermiers-généraux .

princes , des soupers fins , des fêtes qui se renouvelaient sans cesse , quelques billets qui furent interceptés , découvrirent bientôt à Charles-Philippes , un mystère qu'on voulait lui laisser ignorer , dans l'espérance de parvenir un jour à le rendre libéral. Alors , il fit les reproches les plus durs à cette actrice , qu'il appelait son *infidelle* , & il parvint à ne lui inspirer que du dégoût & du mépris.

Il s'apperçut facilement de la contrainte qu'elle éprouvait en sa présence , & du peu d'empressement qu'elle témoignait à recevoir ses assiduités. Humilié du sentiment qu'il faisait naître , il reconnut qu'il ne serait jamais préféré , & résolut de quitter la Duthé , sans exercer contr'elle aucune vengeance , parce que l'aventure de Flore lui avait fait connaître le danger des ruptures éclatantes.

L'actrice se consola facilement d'une perte aussi légère , et elle oublia bientôt Charles-Philippes , qui eut pour la premiere fois les honneurs de la retraite.

Des amourettes aussitôt finis que commencées des orgies ordurières , l'ivrognerie même , partagèrent pendant quelques mois l'existence honteuse du prince , qui s'attachat ensuite à une autre actrice des français , nommée *Lange*. Ennuyé de n'avoir point encore été aimé des femmes dont il avoit jusques-là fait ses maîtresses , il résolut , quelques pénibles que lui en parut la nécessité , de se les attacher par des largesses. Quelques bijoux qu'il donna à Lange , la rendirent d'abord traitable , et elle lui témoigna , pendant plus d'une année et demie , une tendresse qu'elle n'épronvait pas. Mais

comme un homme ne peut toujours se contrefaire, comme un avare n'affecte la générosité que par instans, comme enfin il ne peut s'empêcher de se montrer en différentes occasions, ce qu'il était par caractère, la Lange chercha l'occasion de s'affranchir d'un joug qui lui avait toujours paru odieux, et s'attacha à un jeune seigneur qui éconduisit bientôt Charles-Philippes.

Celui-ci crut que son honneur lui faisait un devoir d'intimider son concurrent, et de lui faire intimider des défenses très-expresses de se trouver jamais chez Lange. Le nouvel amant, qui quoique sous le règne de l'esclavage, avait la fierté d'un républicain et la force d'un Hercule, reçut fort mal le messager, et rejoignit quelques jours après Charles-Philippes, auquel il demanda raison de l'insulte qu'il prétendait en avoir reçue. D'Artois entendit le défit avec le ton de supériorité, même de bravoure, qu'affectiont souvent les laches, espérant que sa présence en imposerait plus que les menaces de son émissaire; mais son rival, au lieu de s'effrayer des rodomontades d'un homme qu'il méprisait, le provoqua en duelet et le menaça de lui couper les oreilles, s'il ne se trouvait pas au rendez-vous. D'Artois voyant qu'il n'y avait point à reculer, crut qu'il devait faire bonne contenance; il accepta le cartel, et promit de se rendre le lendemain au lieu indiqué.

Le jeune seigneur ne manqua pas de s'y trouver, et il se promettait de donner une bonne leçon à Charles-Philippes; mais celui-ci ne se présenta pas, et par l'entremise du lieutenant de police, il fit enfermer son rival à la baillie, où il mourut dans la fleur de son âge, en prononçant,

avec

avec des imprécations effroyables, le nom du lâche & du barbare qui exerçait sur lui un vengeance aussi terrible.

Quelques-tems après, c'est-à-dire le 6 août 1776, la comtesse d'Artois accoucha d'une fille, qui fut appellée *Mademoiselle*.

Le pere parut pour un tems revenu de ses erreurs, et décidé à vivre dans une union parfaite avec son épouse. Le Roi, à la louange duquel nous devons dire en passant qu'il a toujours mené une conduite exemplaire [1], le compli-

[1] Nous n'en pourrions pas dire autant de *Marie-Antoinette d'Auriche*, sa femme. Cette princesse, dont, suivant l'auteur de sa vie, le nom pourra dignement occuper une place à côté des Médicis, des Margurite de Valois, & de plusieurs autres reines & princesses, dont l'*histoïre* nous a conservé des anecdotes aussi curieuses que rares, a les ardeurs de *Messaline*, et la cruauté de *Fredegonde*. Elle aime l'argent pour thésauriser, et en fait le ressort de ses vengeances, elle vole au-devant de l'intrigue, et en fait l'ame de sa turbulente existence.

Hommes, Femmes, continue le même auteur, tout est à son gré. On a connu sa conduite inces-tueuse avec le monstre dont nous écrivons la vie, et ses liaisons anti-phisiques avec les duchesses *S. Maigrin* et de *Coffé*, la comtesse de *Mailly*, de *la Polastron*, la princesse *Lamballe*, la *Polignac*, la comtesse de la *Motte*, la grosse *Montenier*, et la *Berlin* sa marchande de modes, dégoutante

menta sur son changement de vie, et crut qu'il
avait pour toujours renoncé à ses débauches

créature, dont elle a plusieurs fois payé les dettes.

La France est encore indignée de la manière odieuse dont notre reine perverse a sacrifié la malheureuse Lamotte , après avoir couvert de ses baisers brûlans , toutes les parties de son corps. Qu'on lise les mémoires de cette femme ; on y verra, pages 14 , 18 , 19 & 20 , que le cardinal de Rohan , lui ayant annoncé que la reine avait du goût pour elle , & qu'elle lui trouvait de la tournure , celle - ci reçut un billet de la main de mademoiselle Dorvat , l'une des femmes de sa majesté , contenant l'ordre de se rendre entre onze heures & minuit , au petit Trianon . » M'étant ponctuellement trouvée à l'heure désignée , dit la comtesse , je fus introduite dans le cabinet de la reine par cette même demoiselle Dorvat..... J'y reçus l'explication de ce qu'avait voulu me faire entendre le cardinal , lorsqu'il m'avait parlé de goût et tournure En vérité , je me crus quelque chose de plus qu'une simple mortelle .

» Sa Majesté termina notre long entretien , en signalant sa munificence , par le don d'un porte-feuille contenant pour dix mille livres de billets de caisse. Le dernier mot fut , ainsi qu'à la première entrevue : nous nous reverrouss. En effet , nous nous vîmes souvent , et trop long-tems , & toujours sur le même pied. Cet aveu oppresse mon ame ; mon cœur se resserre , la

Mais il ne se montrait ainsi, que parce que l'épuisement total dans lequel elles l'avaient jetté, lui ôtaient alors toute possibilité de s'y livrer. Cette sagesse involontaire dura environ dix-huit mois, après lesquels il devint pere, le 24 janvier 1778, d'un fils qui fut baptisé à Versailles, sous le nom de *Charles-Ferdinand*, et qualifié Duc de *Berry*.

» plume échappe de mes doigts. O mon auguste
 » souveraine! c'est à vous que je m'adresse pré-
 » sentement. Rappellez-vous ces momens d'i-
 » vresse, que j'ose à peine vous retracer; rap-
 » pellez-vous et les lieux où ils s'écoulaient, et
 » ceux où je les ai épiés. Quelque soit le mépris
 » dont il vous a plû de m'accabler depuis, vous
 » n'en trouverez pas moins écrit au fond de
 » votre ame, qu'alors vous m'elevâtes jusqu'à
 » vous, (il faudrait dire vous m'abaissâtes) Mais
 » envain, daignâtes vous vous dépouiller à mes
 » yeux de l'imposante majesté; je la reconnus
 » dans votre abandon même; je me dis: c'est
 » la déesse Flore qui s'amuse d'une humble fleu-
 » rette. Vous savez que dans ces premiers instans,
 » que dans ceux du même genre qui les suivirent,
 » je ne m'écartai jamais du respect dont vous
 » me faisiez vous-même l'obligeant reproche.
 » Et c'est cette infortunée, que la seule approche
 » de vos lèvres devait rendre un objet à jamais
 » sacré: c'est la femme que vous aviez honnorée
 » du nom de *chere amie*; c'est cette malheu-
 » reuse *Valois* que vous avez abandonnée, livrée
 » à la main dirai-je des bourreaux? ah je
 » dois vous épargner cette horrible image, etc.

A cette époque, la Montenier, directrice du spectacle de Versailles, qu'elle a transporté à Paris depuis la révolution, se disposait à faire banqueroute, après avoir contracté pour plus d'un million de dettes. La reine qui l'aimoit, & qui la faisait tantôt l'objet, tantôt la confidente de ses plaisirs contre la nature, paya les créanciers, & fit construire chez cette fille, un théâtre où elle se rendait de nuit, pour assister à des représentations de comédies obscènes, telles que la *comtesse d'Ollone*, & *Messaline*, dont elle faisait le rôle.

On avait remarqué qu'étant Dauphine, elle paraissait vouloir s'attacher notre héros, dont les discours orduriers, & une figure moins maussade que celles de ses frères (1), lui plaçaient infini-

Personne n'ignore en effet de quelle manière la malheureuse *Valois la Motte*, a été sacrifiée après le vol que venait de faire Marie-Antoinette, du fameux collier qu'elle convoitai depuis long-tems. Voilà l'infâme scélérat que nous avons pour reine!

(1) Tous ceux qui ont vu le roi, savent qu'il a l'extérieur repoussant d'un butor, et une figure absolument insignifiante. » *Monsieur*, (dit l'auteur des *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France*) est « haut, vain, dur, politique sans esprit, et vilain « égoïste, et jaloux des genres de célébrité qui ne « donnent aucune peine à acquérir. Sa constitution n'anonce pas qu'il fasse de vieux jours, et « son génie ne nous promet pas de grandes cho-

ment. A la mort de Louis XV, elle avoit témoigné un goût particulier pour Charles-Philippe, dont l'intimité avec le due de Chartres, aujourd'hui d'Orléans, homme sans mœurs comme sans honte, donnait lieu tous les jours à des avantures scandaleuses, qui faisaient l'objet des conversations de tous gens oisifs de la capitale. Marie-Antoinette le choisit pour lui servir d'athlète dans les parties nocturnes qu'elle faisait chez la Montenfier.

Dilon, Coigny, Vaudreuil, & quelques personnages obscurs, avaient successivement appaissé l'ardeur brûlante de la reine, & comme elle le disait, ne faisaient plus que de l'*eau claire*, lorsqu'elle songea à leur donner d'Artois pour successeur. Celui-ci qu'elle avait toujours cru incapable de réfléchir, craignit d'abord une intimité par le résultat de laquelle il pouvait se donner un maître; mais le goût bouillant de sa belle

» ses. Il parle de tout, parce qu'il a une mémoire prodigieuse, sans avoir rien approfondi; il s'enferme dans son cabinet pour avoir l'air de donner une partie du jour à l'étude, et à acquérir des connaissances utiles; mais il ne s'y occupe qu'à des niaiseries, ou à faire un journal politique des évènemens de la monarchie, & de tout ce qu'il apprend de ses flagorneurs, qui font la *Gazette de la cour & de la Ville*; souvent il passe des heures entières à admirer ses diamans, qu'il aime avec concupiscence, qu'il achete usurairement, et qu'il accumule comme un avare amasse de l'or, pour se mettre sans cesse à genoux devant, &c. »

sœur pour les plaisirs , et l'adresse peu commune avec laquelle elle attache à son char tous les hommes que leur physique lui fait croire vigoureux , firent bientôt oublier à Charles-Philippe ses réflexions . Il fit avec elle une quantité de parties fines , à Trianon , à l'insu de toute la cour , & l'accompagna souvent chez la Montensier , ou dans des nocturnales , dont le récit ferait horreur aux plus grands débauchés ; il faisait le rôle infâme de *Vitus* , tandis qu'un garde du roi , dont elle a épuisé les forces , & qu'on a depuis fait disparaître , y remplissait celui de *Matricius* , & la reine celui de *Messaline* , dans la comédie qui porte ce nom .

Ils revenaient une nuit tous deux d'une de ces orgies , dans l'habillement le plus indécent , & se disposaient à rentrer au château , lorsque le factionnaire de la grille leur en refusa l'entrée , en affectant de ne les pas connaître . Les deux amans se nommèrent ; mais la sentinelle se contenta de leur répondre qu'elle tenait sa *consigne* du roi lui-même , & persista dans son refus . En vain eurent - ils recours aux menaces , aux prières , & aux promesses , ils ne purent rien obtenir . D'Artois jurant comme un cocher , fut obligé de regagner , avec sa digne belle sœur , le théâtre public de la Montensier , d'où par la galerie attenante au château , ils se rendirent chacun dans leur appartement .

Le lendemain la reine , dont l'esprit avait conçu , pendant le reste de la nuit , mille projets de vengeance contre le factionnaire qui lui avait refusé l'entrée de la grille du château , alla porter ses plaintes au roi , en demandant la punition de cet homme , qu'elle disait lui avoir manqué de

la manière la plus indecente. Le gros monarque l'écouta avec un ton de mépris dont elle sentit toute l'hnmiliation, & lui répondit qu'il avait lui-même donné l'ordre à la sentinelle, & qu'il entendait que tout le monde fut couché au château quand il l'était. Marie - Antoinette se mordit les lèvres, & dévora cet affront; mais quelques jours après, le malheureux qu'elle avait voulu faire punir pour avoir fait son devoir, fut enlevé comme convaincu de nourrir dans son cœur une passion criminelle pour sa souveraine, & jetté dans un des cachots de l'ancienne bastille, d'où il n'est jamais sorti.

Le roi apprit bientôt l'avanture de sa femme & de son frère. Il reprocha à ce dernier une conduite qui donnait lieu aux sarcasmes les plus injurieux, & aux épigrammes les plus piquantes. D'Artois voulu se justifier, mais le bonhomme qu'il dés-honorait, lui imposa silence, & lui ordonna de s'éloigner.

L'affaire de Gibraltar occupait alors tous les esprits, & les seigneurs les plus distingués s'empressaient à l'envie d'y aller cueillir des lauriers. D'Artois vit qu'il ferait connaître son peu de valeur, & qu'il se couvrirait d'une honte indélébile, s'il restait en France. Disgracié du roi & ne pouvant se montrer à la Cour, il imita l'exemple des autres, & partit pour l'Espagne, avec le due de Bourbon.

Une infinité de journalistes & de soi-disant historiens, ont donné tous les détails relatifs à l'expédition de Gibraltar; on sait que d'Artois s'y montra comme un lâche, & qu'il en revint dés-honoré après une absence d'environ trois mois.

(32)

Voici une chanson à laquelle son retour a donné lieu.

AIR : *De Malborough.*

D'Artois revient d'Espagne,
Oh la belle, la belle campagne !
D'Artois revient d'Espagne,
Il a vu Gibraltar.

Il a vu Gibraltar ;
Il devait d'un regard
Nous en faire découdre,
Et tout, tout, tout, réduire en poudre.
Mais son trop jeune foudre
Ne vaut pas un pétard.

Ne vaut pas un pétard.
Crillon le goguenar
A l'Anglais, dans la place,
Fait offrir des œufs à la glace.
A ce tour de *paillasse*
Qu'à répondu l'Anglais ?

Qu'à répondu l'Anglais ?
l'Anglais paye en boulets.
D'Artois fait son tapage ,
Vois son cu - curieux courage ,
Visite chaque ouvrage ,
Et braque le canon.

Et braque le canon ,
Qu'il tire... oh ! vraiment non !
Car la troupe dorée
Dont font altesse est entourée , (1)

(1) Les gardes d'Artois.

En

En tout lieu révérée,
L'est aussi du Breton.

L'est aussi du Breton.
Mais au camp , que fait-on?
Son altesse l'arpente,
Et fou-fou-fournit dans sa tente,
L'article que nous vante
Le gazetier Français (1).

Le gazetier Français
Ne promet que succès ;
Mais toujours il raconte
Des faits qui nous couvrent de honte.
La honte , on la surmonte ;
La France a beau crier.

La France a beau crier ;
Trop las de s'ennuyer ,
D'Artois tout en colère ,
Dit au camp : va-t'en te faire faire ;
C'est un vrai séminaire ,
J'ai ma niche à Paris.

J'ai ma niche à Paris ,
Son parrain tout surpris (2)
En battait la campagne.
Mais d'Artois lui dit : Sire d'Espagne ,
Je pars , car la montagne
Ne pond qu'une four!s.

(1) La GAZETTE DE FRANCE , cette fade adulatrice de ceux qu'on appelait alors LES GRANDS , parla de Charles - Philippe comme d'un guerrier qui avait fait des prodiges de valeur à Gibraltar. Telle a toujours été la manie des Journaux privilégiés , qui louent sans pudeur les gensem place , la vie dont loin d'offrir une seule action digne d'éloges , ne présente au contraire qu'un enchaînement de crimes .

(2) Le roi d'Espagne .

Revenu en France, d'Artois y reprit son ancien train de vie, & renouvela ses liaisons criminelles avec la reine, qui plus débordée que jamais, ne prit pas même le soin de cacher le double libertinage auquel elle se livrait.

Nous avons dit que Charles-Philippe était brusque, empörté, brutal & grossier avec les femmes; il ne tarda pas à fournir à la duchesse de Bourbon, une nouvelle preuve de poltronerie qu'il avait montrée à Gibraltar. Cette femme aimable dont l'esprit et la sensibilité, réparent les vices, se trouvait un jour au bal de l'Opéra, où il cherchait une fille à qui il avait donné rendez-vous. Elle crut pouvoir, sans commettre un crime, ou une indiscretion, lui faire appercevoir qu'elle le reconnaissait. Elle l'arrêta donc par le bras, en lui disant: *où courrez-vous, beau masque, je suis bien aise de causer avec vous un instant.* Cette plaisanterie que tout autre eut prise très-galamment, rendit d'Artois furieux: il arracha le masque à la duchesse, lui donna sur le visage, une quantité prodigieuse de coups de poings, qui firent couler son sang en abondance et la meurtrit de mille manières. Cette avantage fit du bruit à la Cour, mais elle n'étonna personne, parce qu'on connaissait la brutalité de son auteur. Cependant Condé exigea que son fils tirat vengeance de cette affront. Le duc de Bourbon vint en effet trouver d'Artois, qui après avoir interrogé auprès du roi, & du vieux ministre Maurepas, pour se faire défendre de se mesurer avec Bourbon, fut cependant obligé de se battre avec lui au bois de Boulogne, ce qui leur valut à tous deux un exil très-court, que des fêtes bril-

lantes qu'ils se donnerent, leurs firent bientôt oublier,

Ce fut à cette époque que Charles-Philippe qui semblait avoir oublié l'humiliation qu'il avait éprouvée chez la courtisane *Rosé*, en dévora une autre à Vincennes, où il s'était rendu pour une course avec plusieurs libertins de son espèce. Un paysan nommé *Jean Rigault*, qu'il s'amusait à poursuivre, en l'accablant de coups de fouet, fit volte-face vers lui, le lui arracha & lui distribua une ample provision de coups de poings, de pieds & de soufflets, tout en feignant de le prendre pour un homme de la suite, à la faveur du désordre qui régnait dans son ajustement. D'Artois reçut avec douceur & sans bruit cette utile correction du paysan, qui se vanta du fait dès le soir même.

Bientôt Charles-Philippe se consola de la leçon de *Jean Rigault*, en se livrant à une vie plus turbulente que jamais.

Des divertissemens journaliers, & des parties de plaisirs continues, dont la reine était l'ame, le rendirent moins inquiet, sur les dangers d'une liaison dont il avait d'abord appréhendé les suites. Il montrait à la comtesse son épouse une froideur injurieuse, usait envers elle des procédés les plus révoltans; lorsque la reine, qui avait formé depuis long-tems le projet de devenir grosse, le devint effectivement. Les femmes de la Cour, les courtisans, & tous les gazetiers de France, s'entretinrent de cet événement, dont personne n'ignora l'auteur. Antoinette fut sur-tout déchirée à belles dents par les tribades qui avaient cru jusques-là qu'elle n'aimait que son

sexe , & aucune d'elles ne lui pardonna d'avoir souffert l'approche d'un homme , quoiqu'elles en eussent chacune plusieurs pour diversifier leurs jouissances . Cette grossesse , qui réjouissait tant de personnes , & sur-tout l'imbécile monarque , n même - tems qu'elle en chagrinait beaucoup d'autres , causait les plus vives inquiétudes à son auteur , qui ne pouvait les dissimuler . La reine lui disant un jour : *mon cher d'Artois , ton petit Dauphin , (car une quantité de charlatans & de flatteurs lui persuadaient qu'elle accoucherait d'un garçon , ce qui est arrivé) me donne des coups de pieds dans le ventre ; il lui répondit avec colère : & moi il m'en donne dans le cul , mais f..... patience nous saurons bien l'envoyer avec les autres .*

Enfin , Marie-Antoinette accoucha le 22 octobre 1781 , d'un garçon , qui fut nommé *Louis-Joseph-Xavier-François* , (1) & sur la naissance du

(1) Lorsqu'elle vit la convocation des états-généraux consentie par le roi , elle administra , cet enfant , d'après l'avis de Charles-Philippe , & suivant le plan combiné entr'eux pendant sa grossesse , une certaine potion qui l'envoya avec les autres dans le courant du mois de mai 1789 , après une maladie lente , dans laquelle il avait montré un courage & une résignation dont peu d'hommes seraient capables .

Il entrait aussi dans le plan de notre héros & de sa belle-sœur , d'en faire autant à *Louis-Charles Dauphin* actuel . Mais l'énergie que les françois viennent de développer contre leurs tyrans , ont empêché jusqu'à présent l'exécution de cet infernal projet .

quel le roi reçut de toutes parts des félicitations qu'il crut sincères. Les satyriques s'égayèrent à ce sujet, & firent pleuvoir à la Cour une quantité d'épigrammes, parmi lesquelles on remarque celle-ci, que nous rapportons, malgré sa médiocrité, parce qu'elle a trait à notre héros,

C O U P L E T.

AIR : De *Joconde*.

Ami, la nouvelle du jour
Se débite à cette heure :
Un Dauphin paraît à la Cour ;
Si je mens, que je meure !
Si *Louis* paraît vigoureux,
Ce n'est pas de la sorte :
D'Artois a fait ce coup heureux,
Ou le diable m'emporte.

Nous avons déjà dit que l'uniformité lasse dans les plaisirs. Malgré toute l'envie qu'il avait de se fixer à sa belle-sœur avec laquelle il épuisait tout l'art des positions, son goût pour l'inconstance l'emporta, & sans cesser de lui donner souvent de vigoureux assauts, il partageait ses momens entr'elle & plusieurs autres femmes de la Cour, qui cherchait à se donner publiquement un amant titré. Marie-Antoinette ne tarda pas à s'en appercevoir, & voulut cependant dissimuler ; mais elle associa bientôt à son infidèle, une de ses femmes, nommée la *Dorvat* (1)

(1) C'est cette fille Dorvat, dont nous avons déjà parlé, & dont l'excessive complaisance pour

dont la phisionomie intéressante, la taille svelte & un air de lubricité répandu sur toute sa personne, lui avaient fait la plus vive impression. Cette fille répondit promptement à la passion dont l'honorait sa souveraine, & ses brûlantes caresses, ses attitudes variées, ses transports convulsifs dans le plaisir, la rendirent bientôt la favorite par excellence.

Alors on ne s'occupait à la Cour que de parties de plaisir, & de courses de chevaux. Le duc de Chartres venait d'en faire acheter à Londres, d'une égalité surprenante, & tous les seigneurs se ruinaient pour s'en procurer de semblables. D'Artois lui-même, dont ce duc sans honneur était le vil coriphée, venait, malgré son extrême parcimonie, d'en acheter un qui lui avait coûté 42,800 liv. Plein de confiance en ce courfier qu'il avait nommé le cheval *Pepin*, il espérait gagner les primes; mais les écuyers des deux princes se joignirent, & se jettèrent si rudement, comme par mégarde, sur ce cheval, qu'il attrapa un écart, & fut revendu une modique somme de 150 liv. Cette course coûta plus de quatre-vingt-millons à Charles-Philippe, qui ne s'y était engagé que dans la louable intention, de ruiner les parieurs, après avoir gagné par argent les écuyers & les jockeis.

Ses affaires ainsi dérangées, notre héros qui pleurait sans cesse la perte de ses quatre-vingt millions, s'imagina qu'il serait plus heureux les

sa maîtresse, allait jusqu'à lui procurer d'autres femmes, comme la comtesse de la Motte, &c.

cartes à la main. Il demanda donc sa revanche au duc de Chartres; mais il acheva sa ruine, & emprunta de tous côtés pour soutenir le train indispensable de sa maison.

Pendant que son beau-frère contractait ainsi des dettes, & semblait l'abandonner, Marie-Antoinette se rendait presque toutes les nuits à Trianon, où vêtue en amozône, elle se livrait avec des hommes & des femmes, alternative-
m^ent, aux deux espèces de jouissances qui ont toujours partagé son existence. Parmi les athletes avec lesquels elle faisait des aussauts nocturnes, on distingua sur-tout un commis au secrétariat de la guerre, âgé d'environ dix-sept ans, & beau comme on nous peint Adonis; sa figure intéressante, sa peau douce & fine, son menton à peine garni de ce duvet qui est le symbole de la virilité, son ton, sa taille, sa voix gracieuse avaient allumé les désirs de la lubrique Antoinette, qui l'avait fait introduire dans son boudoir par son valet-de-chambre *Campan*, son confident ordinaire, l'intendant de ses plaisirs.

Il y avait déjà quelque-tems qu'elle débauchait ce jeune homme dont les forces commençaient à sépuiser, lorsque le cher beau-frère, qui jusques-là ne s'était pas montré jaloux, s'avisa de le paraître, & de lui reprocher le peu de soin qu'elle mettait à cacher ses avantures amoureuses. Elle lui avoua ingénument qu'elle avait eu du goût pour le commis, mais elle lui promit en même-tems de ne plus le revoir; ce qu'elle exécuta.

Charles-Philippe & Marie-Antoinette renouèrent donc; le jeune homme fut trouvé quel-

(40)

que-tems après assassiné sur l'avenue de Paris,
& ils se livrèrent à de nouveaux désordres au
vu & su de toute la Cour. On fit alors nombre
de pasquinades & de caricatures & l'on plaça
sous les serviettes du roi, de la reine, & de
d'Artois, un jour de grand couvert, trois exem-
plaires imprimés de la mauvaise chanson que
voici.

AIR : *Eh! mais oui-dà, &c.*

Or, écoutez l'histoire
Que je vais raconter,
Elle est facile à croire,
Il n'en faut pas douter :
Eh! mais oui-da,
Comment peut-on trouver du mal à ça ? (bis)

Norte lubrique reine,
D'Artois le débauché,
Tous deux, sans moindre peine,
Font ce joli péché.
Eh! mais oui-da, &c.

Cette belle alliance
Nous a bien convaincus
Que le grand roi de France
Est le roi des cocus.
Eh! mais oui-da, &c.

Il y avait un troisième couplet dans lequel on reprochait à la Polignac d'être l'entremetteuse de la reine & du comte d'Artois; ses expressions grossières ne nous permettent pas de le rapporter.
On assure que le roi, qui lu réellement ces couplets, fut contenir d'abord l'indignation qu'il lui inspirèrent

inspirèrent, & qu'il fit en particulier à sa femme, les plus sanglans reproches sur ses disparitions clandestines, & sur l'indécence qu'elle affichait dans sa conduite; mais qu'elle lui répondit, avec ce ton altier & imposant qui la caractérise, qu'elle voulait être libre dans son palais, & qu'elle n'avait pas quitté la cour de Vienne pour venir être esclave à celle de France.

Non-seulement les liaisons de Charles-Philippe avec Marie-Antoinette, scandalisaient toute la Cour, mais elles furent bientôt connues de l'impératrice reine, qui demanda des détails à cet égard au cardinal de Rohan, alors grand aumônier de France. Ce prélat qui avait dans le cœur un levain de jaloufie contre d'Artois, & qui visait à des faveurs qu'il a obtenues depuis de sa souveraine, quoiqu'elle ne l'aimait point, dépecha à Vienne un courrier chargé de la lettre qu'on va lire :

A l'Impératrice, Reine de toutes les Hongries.

M A D A M E ,

» Mon respect & mon zèle pour l'illustre
» maison d'Autriche, la vénération que vos ver-
» tus mont inspirée, la franchise que vous avez
» reconnue en moi, lorsque le roi me chargea
» de ses sentimens auprès de vous, (1) tout me

(1) Il sagit ici des négociations faites par le cardinal, relativement au mariage de Marie-Antoinette d'Autriche, avec le Dauphin aujourd'hui roi de France.

» force à remplir un ministère douloureux a mon
» cœur. Que n'avez-vous chargé quelqu'autre de
» cette affligeante mission ?

» Il n'est que trop vrai que notre Dauphine,
» aujourd'hui notre reine, en entrant sur le ter-
» ritoire de France, a totalement oublié les le-
»çons de sagesse que vous vous étiez plu à
» faire germer dans son cœur. (1) Indépendam-

(1) La lettre suivante adressée par l'Impé-
trice reine, à sa fille, sur ce que celle-ci l'avait in-
formée de l'impuissance de son époux, donnera
une juste idée de la nature des leçons dont parle
le cardinal.

» Je me suis toujours apperçu , ma chere fille ,
» que vous aviez du goût pour les femmes ; il
» faut vous satisfaire, mais y mettre de la modé-
» ration & de la retenue. La première de ces
» vertus conserve la réputation , & les autres la
» santé , puisque rien n'use d'aussi bonne heure
» que ce métier. Votre mari ne peut & ne pourra
» jamais vous faire d'enfans. Ce mal est grand
» sans doute : une reine stérile est sans considé-
» ration comme sans appui : mais ce mal n'est
» pas sans remède. Il faut donc faire comme
» moi , prendre uu faiseur. Choisissez-le comme
» j'avois choisi le prince *Charles* ; grand , beau ,
» jeune , & sur-tout vigoureux. Prenez-le dans
» les hommes de la Cour les plus proches de
» vous. Cet évenement ne pourrait , quoiqu'il en
» arrive , les compromettre ; se sera un appui de
» plus pour vous ; en cela vous serez plus heu-
» reuse que je ne l'ai été. Tout l'univers a connu

» ment de son goût excessif pour le luxe, elle
 » se livre à tous les excès de la coquetterie. Le
 » bruit court, & il est même prouvé, qu'elle
 » préfère son beau-frère à son époux.

» Voilà tout ce que je puis vous apprendre.
 » Puisse votre majesté, par ses sages exhortations
 » la remettre dans le sentier du devoir. Puisse
 » mon zèle y coopérer: c'est la moindre preuve
 » de dévouement que puisse vous donner celui
 » qui ne cessera d'être ,

» MADAME ,

» De votre Majesté ,

Le très-humble , & très-
 respectueux serviteur,

L. DE ROHAN.

Le perfide prélat s'imaginait qu'à la réception
 de cette lettre, l'Impératrice reine, ferait à sa
 fille, les plus vifs reproches, & prendrait si bien
 ses mesures, qu'elle donnerait lieu à une rup-
 ture éclatante entre les deux amans. Mais il se
 trompa, & cette femme à qui, malgré ses vi-
 ces , on ne peut, sans justice , refuser un grand
 caractère , vit avec plaisir des liaisons, dont une

» ma galanterie & ses effets; on peut ignorer la
 » vôtre, si vous la couvrez avec soin du man-
 » teau de votre passion pour votre sexe; mais,
 » je vous le repete, ma fille, ménagez-vous. »

grossesse qui revivisait la branche régnante, avait été le résultat. Le cardinal se couvrit donc à la Cour de Vienne, du juste mépris qu'on lui montrait en France.

En ce tems-là, c'est-à-dire vers le mois de décembre 1782, ou dans les premiers jours de janvier 1783, la comtesse d'Artois accoucha d'une fille, qu'on nomma *Mademoiselle d'Angoulême*, & qui mourut six mois après (1) au château de Choisy-le-Roi, infectée du virus vénérien que lui avait transmis sa mère, à qui Charles-Philippe, dont les débauches avaient repris avec une nouvelle fureur, l'avait communiqué.

Dans l'intervalle de la naissance & de la mort de cet enfant, *Mademoiselle* était aussi décédée à Versailles le 5 décembre 1783, âgée de sept ans & quatre mois. D'Artois ne se montra aucunement sensible à cette double perte, qui fait encore couler les larmes de son épouse.

Déjà il commençait à fatiguer la reine, qui cherchait à lui donner un successeur, lorsqu'elle jeta les yeux sur un colonel de Royal-Suédois, qu'on appellait le *beau Fersen*, à qui elle fit passer par *Lesclaux*, garçon de chambre, un billet pour lui donner un rendez-vous au *Petit-Trianon*. Ce nouvel amant fut introduit dans le voluptueux boudoir, par *Bazin*, autre confident des plaisirs de Marie-Antoinette. Cette nouvelle intrigue continua jusqu'à ce que le colonel épuisé, prit le parti de la retraite, pour céder la place

[1] Le 22 juin 1783.

à la comtesse de la Motte, & au cardinal de Rohan, qui sont devenus si fameux depuis l'affaire du riche collier, dont la reine voulait faire tomber sur eux le vol, après l'avoir commis elle-même ; ainsi qu'on en a depuis acquis la preuve.

Jusqu'ici, nous avons vu Charles-Philippe développer, enfant, tous les germes de la corruption, & se rendre le délateur des actions de tous ceux qui l'entouraient ; nous l'avons vu adolécent débauché, mauvais mari, beau frère incesteux : nous allons maintenant le voir sujet rebelle, frère assassin, & nouveau Catilina, vouloir renverser la Monarchie de fond en comble, ou s'ensevelir avec elle sous ses ruines.

Depuis long-tems la situation affligeante des finances, que la reine, les princes & les ministres dilapidaient à l'envie, la révolution qui venaient d'avoir lieu en Amérique, & la guerre que livraient de toutes parts, les écrivains aux ministres pervers qui gouvernaient la France, préfageaient les maux qui la déchirent aujourd'hui. Lorsque l'Etat fut dénué de toutes ressources, que les traitans ne virent plus rien à prendre, que le parlement de Paris eût refusé d'enregistrer le Timbre (1) & l'impôt Territorial, qui eût été

[1] Monstrueuse invention de l'esprit fiscal, qui eût ruiné nos manufactures, anéanti notre commerce, & plongé la France dans un déluge de maux.

D'Artois s'était chargé de faire enregistrer cet impôt effrayant, & il se rendit à cet effet au

exilé à Troyes, d'où il revint lâchement, après avoir enregistré un vingtième, quoiqu'il eût déclaré que le droit de consentir des impôts n'appartenait qu'à la nation assemblée; lorsque par une suite de ce principe, dont il ne prévoyait pas les suites, il eût demandé les *Etats-Généraux*, où il esperait tenir le haut rang & diriger les opérations, conformément au plan qu'ont toujours eû les parlemens d'envahir toute espèce d'autorité, [1] lorsqu'enfin les *notables* eurent été

palais; mais l'affluence de peuple qui s'y trouvait, & les cris de proscription qu'on poussait de toutes parts, lui firent bientôt abandonner son projet. Frappé de terreur, comme il avaient été à Gibraltar, il prit la fuite & regagna Versailles, abandonné de ses gardes. La pâleur sur le visage, & tremblant de tout son corps, il dit au roi de se charger lui-même à l'avenir de faire enregistrer ses édits, & on ne le revit plus à Paris.

[1] Malgré les justes reproches qu'on fait aux parlement, il faut convenir qu'ils ont rendu les plus grands services à la nation, qu'ils ont mille fois opposé un frein au despotisme ministériel, & que les nouveaux tribunaux ne remplaceront jamais ces corps antiques, où depuis leur institution, on a toujours compté des hommes dignes de l'immortalité. La demande qu'ils ont faite des *Etats-Généraux*, est la cause de leur destruction, & l'on peut leur appliquer ce passage de l'écriture : *Perdetio tua ex te.*

congédies, sans avoir trouvé des expédiens pour acquitter la dette nationale , il fallut bien que le roi consentit à la convocation demandée, avec les plus vives instances par tous les corps du royaume ; mais il ne la promit que pour l'année 1792, & ce ne fut que d'après les murmures du peuple, & les cris des gens de lettres, [1] qu'il la détermina pour 1789 , malgré toutes les oppositions des grands & des ministres.

La reine^e, l'empereur son frere, [2] les princes & tous les autres personnages qui avaient causé la calamité publique, s'imaginèrent que le premier soin des députés réunis, ferait de s'occuper des moyens de fournir de l'argent & de faciliter de nouvelles déprédatons ; mais ils furent trompés dans leur attente ; & lorsqu'ils virent un plan conçu pour régénérer l'Etat, détruire tous les abus, & arrêter le luxe ruineux de la Cour , leur rage dès-lors ne connut plus de bornes.

Ici nous aurions à décrire des complots effrayans contre la liberté du peuple Français, si nous voulions écrire l'histoire de la révolution , & l'on y verrait figurer principalement *Calonne*, *Brienne*, *Marie-Antoinette*, *d'Artois*, *Conty*, *Condé*, *Bour-*

[1] N'est - ce pas ici le cas de citer cette maxime de l'academicien *Duclos* : » les grands, » les hommes en place , craignent les gens de » lettres , comme les filoux les reverbères. »

[2] Joseph II , mort à Vienne le 20 Février 1790 , justement exécré de ses sujets.

ton, d'Orléans, [1] son chancelier la Touche, Freteau & Duval d'Epremesnil Mirabeau l'aîné, Bailly, Neckar, [2] la Fayette, [3] l'abbé Maury, d'Estaing, [4] le Mounier, Ringard,

[1] Celui-ci devait être nommé régent du royaume, & complimenté, en cette qualité, à l'hôtel-de-ville par *Bailly & la Fayette*. Dans un conciliabule tenu chez ce prince, on avait arrêté que le monarque serait rasé & relégué dans un cloître, comme certains rois des premières races, qu'on appellait *Fainéans*, Juigné, ci-devant archevêque de Paris, devait le confesser, puis le résoudre à vivre & à mourir cénobite, & lui administrer l'Eucharistie.

[2] D'Artois venait de faire la paix avec lui, parce qu'il en avait besoin. Jusque-là, chaque fois que ce ministre allait au conseil, le prince lui disait en lui montrant le poing : *Où vas-tu, traître d'étranger? Est-ce ta place au conseil F.... Bourgeois? Retourne-t'en dans ta ville; ou tu ne péiras que de ma main.*

[3] Celui-ci est devenu depuis ennemi irréconciliable d'Orléans, contre lequel il fait circuler tous les jours des pamphlets injurieux, ainsi qu'en conviennent les colporteurs qui les vendent. On assure qu'il est à présent le favori en titre de la reine, & que le monarque le souffre, pour augmenter sa famille.

[4] Quoique d'Estaing soit entré dans un complot contre son roi, on verra plus loin qu'il l'a empêché de tomber sous les coups meurtriers de Charles-Philippe.

Broglie,

Broglie, Lambescq, l'abbé Syeyes, [1] Veytard, Barentin, Bezenval, d'Autichamp, Laurent de Villedeuil, Berier de Sauvigny, &

[1] Voici un discours que prononça cet abbé dans un conciliabule à Monceaux, au milieu des conjurés.

» MESSIEURS,

» Dans l'état désespérant où sont les affaires,
» il ne reste à la nation Française que la ref-
» source de ce mettre sous la protection du grand
» prince qui préside à cette illustre assemblée.
» (Le duc d'Orléans,) le peuple Français, aveu-
» gle en ses desirs, ose prétendre à une liberté
» illimitée, qui deviendrait funeste à la juste su-
» bordination dans laquelle il est & doit être
» maintenue.

» Si le monarque assis sur l'empire des lys,
» n'a pas les talens & les qualités nécessaires pour
» être le pilote de son vaisseau, si ses frères
» ne sont pas mieux partagés en lumières & en
» capacité, nous avons la consolation d'admirer
» un grand homme en monseigneur le duc
» d'Orléans, premier prince du sang.

» Il est donc de notre prudence, & de notre
» devoir, d'employer toutes les tentatives, de
» redoubler tous les efforts de notre zèle pour
» déférer la régence du royaume à monseigneur
» le duc d'Orléans.

» Jurons donc tous ici de ne rien négliger
» pour conduire ce prince immortel au sommet

autres conjurés dont l'énumération serait trop longue. Mais nous ne devons rapporter que les faits qui ont rapport à notre héros.

De concert avec la reine, d'Artois & leurs adhérents, semaient par-tout de l'argent pour exciter des émotions populaires, & ralliaient les mécontents que venaient de faire les premières opérations de l'assemblée nationale, dans le sein de laquelle ils voulaient faire porter le fer & la flamme. Le génevois *Necker*, qui de petit commis des *Tellusson*, était parvenu au ministère, où il était pour la seconde fois, fournissait aux conspirateurs tous les fonds nécessaires à l'exécution de leurs projets sanguinaires, & était lui-même l'ame de la conspiration, pendant que tous les citoyens qu'il affamait, lui prodiguaient les épithètes du *pere du peuple* & de *sauveur de la France*.

Les plus grands malheurs menaçaient alors la liberté Française. Paris était investi de troupes & au premier signal, les habitans devaient être égorgés dans leurs foyers. Voici des détails certains que nous nous sommes procurés à cet égard.

» du gouvernement. Nos intérêts, messieurs,
» nous en font un devoir, & le peuple, retenu
» dans ses chaînes, apprendra qu'il n'est pas fait
» pour devenir notre maître, & nous asservir.
» sous le joug de ses caprices, & de sa brutalité.

(*Ici on crie : Vive monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume.*)

Le samedi 11 juillet 1789, M. Thierry de Ville d'Avray, traversait plusieurs appartemens pour parvenir à la chambre du Roi, dont il était valet de chambre. Chemin-faisant, il entendit parler à voix basse, mais confusément dans une pièce voisine. Parmi les sons divers dont ses oreilles furent frappées, il crut distinguer la voix du maréchal de Broglie, qui disait : *j'en fais mon affaire*, ainsi que celles de Charles-Philippe & du prince de Lambescq, qui lui était assez familiers. Il s'arrête, écoute avec beaucoup d'attention, & après avoir entendu plusieurs fois prononcer les noms de Brienne, de Foulon, du défunt garde des sceaux de Lamoignon, sans savoir quel pouvoit être l'objet d'une conférence si extraordinaire, qu'on tenait quelquefois à voix très-basse, il entendit très-distinctement ces paroles de d'Artois : *Eh, ma sœur soyez tranquille, je vous promets sur ma tête que le benêt [1] ne sera pas redoutable dans quarante huit heures ; je me charge de cela, & l'on verra beau jeu.* Ensuite on garda le silence pendant quelques instans.

Lorsque l'on recommença à parler, M. Thierry, était si tremblant, sa frayeur était si grande, qu'il craignit de se trouver mal & d'être surpris. Il se retira donc & courut tout en désordre avertir d'Estlaing de ce qui ce passait. Celui-ci lui témoigna la plus grande surprise ; lui

[1] On devine facilement qu'il s'agissait du Roi.

dit que le complot était trop exécutable, [1] & passait trop les bornes de la vraisemblance , pour qu'il y put croire. M Thierry ne répondit qu'en offrant sa personne pour caution de ce qu'il annonçait. D'Estaing parut accepter la proposition , & se chargea d'imaginer un expédient pour empêcher les conjurés de soupçonner Thierry , l'auteur de la divulgation de leurs secrets , ce qu'il eussent pu faire , ayant plusieur fois rencontré ce valet-de-chambre dans des appartemens , & à des heures d'après lesquels ils avaient imaginé , mal-à-propos peut-être , qu'il les espionnait , & s'étaient comportés à son egard avec une circonspection qui tenait de la méfiance.

Alors d'Estaing alla trouver le roi , & ne le quitta pour ainsi - dire plus jusqu'à l'apparition dont nous allons parler. Il était avec lui dans sa chambre , lorsque le 12 juillet 1789 , vers le midi , il entendit traverser une pièce voisine par une personne qui marchait à grands pas. Alors il quitta brusquement le monarque , & s'élança vers une porte qui s'ouvrat déjà. Il reconnu d'Artois , & lui présenta deux pistolets , en lui disant : *mon prince , votre alteſſe royale n'entrera chez Sa Majesté , que lorsqu'elle m'aura*

[1] D'Estaing connaissait le complot , il en était même , ainsi que nous l'avons fait voir plus haut; mais il ignorait qu'on eut résolu d'assassiner le monarque , & quelque coupable qu'il fut de tremper dans une conspiration quelconque , il était incapable de se prêter à un meurtre comme celui que projetait d'Artois..

étendu mort sur le parquet. (1) En même-tems ; le roi qui s'aperçut que d'Estaing n'était pas d'abord resté auprès de lui, & ne l'avait pas quitté tout-à-coup sans quelque raison grave, jeta un grand cris pour appeler ses gardes. (2) D'Artois se voyant découvert, se retire, & dit, en affectant beaucoup de sang-froid : *point de bruit, comte, si mon frere n'est pas visible à présent, je lui dirai dans un autre instant ce qui m'amenaît.*

Il rejoignit en même-tems la reine, la Polignac, l'abbé de Vermond, Foulon, [3] & le comte de Mercy, qui se livraient à la joie la plus bruyant, au bruit de la musique allemande, qui devait célébrer dans peu le massacre général des Parisiens. A cet instant, Lambescq, ce rejetton d'une famille de traîtres à la nation Française, était au pont-tournant des Tuilleries, où il satrait de droite & de gauche. [4]

Il y avait à cette fête de cannibales, & nous

(1) Quelle générosité, quelle noblesse d'ame dans un homme coupable de trahison envers son roi & la nation ! Que le cœur humain est incompréhensible !

[2] On ne les lui avait pas encore ôtés.

[3] On ne se rappelle le genre de mort qu'à subi cet infâme maltotier. Peu de jours auparavant, il avait dit que le peuple n'aurait qu'à manger de l'herbe ou du foin, quand il trouverait le pain trop cher.

[4] On colporta dans Paris à cette occasion une feuille intitulée : *le Sabreur des Tuilleries.*

garantissons l'authenticité de ce fait, un seigneur de la cour de l'Empereur, qui venait de l'envoyer *incognito*, pour former un parti en France. Voici les propos que tenaient les chefs de la cabale, nous les rapportons, quoiqu'ils soient en quelque sorte étrangers à la vie que nous offrons à nos concitoyens, pour fournir de matériaux à l'homme de lettres qui écrira l'histoire de la révolution.

Le comte de Mercy: *j'avais toujours cru vos français bonnes gens, il faut les corriger, & leur apprendre qu'ils sont les esclaves nés des princes. Ce qu'ils font ressemble assez à l'insurrection des Brabançons. Votre canaille de France ne rentrera dans son devoir qu'à force de recevoir les étrivières.*

La reine: *Paris sera dans trois fois vingt-quatre heures une belle plaine.*

D'Artois: *C'est peut-être mercredi que se vérifiera la prédiction d'un certain bonhomme qui disait: un pere dira un jour à son fils: PARIS ETAIT-LA.*

La reine repliquait: *On dit que les tereins brûlés sont plus fertiles que les autres. La plaine parisienne sera donc un pâtrage bien gras. (1)*

[1] On dirait que notre Jezabel connaît ces vers de Virgile:

Sep̄ etiam steriles incendere profuit agros,
Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis.
Sive inde occultas vires & pabula terrae
Pinguis concipiunt, sive illis omne per ignem
Exudat inutilis humor, & cæca relaxat
Spiramenta, novas veniat qua succus in herbas.
&c. &c. &c. &c. &c.

Georgicon, libro primo.

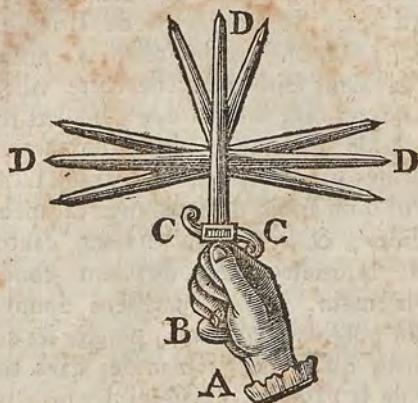
Paris en effet devait subir le 14 juillet, à onze heures du soir, une triple attaque dont les détails & les évolutions sont expliqués dans une petite brochure intitulée: *les Crimes dévoilés*, qui a paru alors. Le maréchal de Broglie était choisi pour généralissime des assassins enrégimenterés, qui devaient faire le sac de cette ville. Elle devait sur-tout être bombardée à boulets-rouges, du haut de la montagne de Monmartre, où l'on faisait des préparatifs & des travaux immenses depuis plus d'un mois. Les troupes campées près des invalides, & celles qui étaient cantonnées autour de la métropole, devaient fondre les armes à la main, sur les parisiens épouvantés, égorer ou poignarder les uns, pendre les autres à des potences qu'on aurait plantées dans tous les quartiers de la capitale. Le Quai des orfèvres seul devait d'abord être ménagé, & le pillage en était permis aux soldats. Enfin, le viol, l'inceste, le parricide, le sacrilége & un incendie général, devaient précéder la destruction totale d'une ville dont l'existence est antérieure à l'ère chrétienne.

Un sergent de Royal-Allemand, à qui on a donné dix mille livres de récompense, & facilité sa sortie du royaume, a revélé l'inféral projet dont nous venons de rendre compte. Les nouveaux détails qu'on va lire, jetterons un grand jour sur une conjuration dont *Caligula* lui-même aurait frémi [1]

[1] Caligula n'avait que désiré l'assassinat du peuple romain, mais il n'aurait jamais osé l'entreprendre; d'Artois & ses complices avaient

(56)

Voici la forme d'un des instrumens de mort qui devaient servir au massacre projetté. On pourrait dire celle du poignard aristocratique.



A. Représente le poignet qui tient le poignard,

B. Représente le pomneau.

Le double *C.* représente la garde qui doit couvrir le poignet,

Le triple *D.* représente neuf lames tranchantes, dont on devait frapper dans tous les sens, les citoyens qui se seraient trouvés dans les rues, qu'on voulait couvrir de cadavres.

Il y avait aussi des fusils dont il est inutile de donner ici la forme. Il nous suffit de dire que cette

résolu celui d'un million d'habitans de leur païs, & ils l'allaient exécuter; lorsque les français ont pris les armes.

espèce

cette espèce d'armes , l'une des plus meurtrières qui ait jamais été inventée , se tient sur l'épaule sans être soutenue par la main . Il y a près du bassinet un piston qu'il suffit de pousser dans une échancre pratiquée dans la largeur du fusil , au-dessus de la batterie , pour faire tomber dans le canon une des cinq ou six balles qui se trouvent placées dans une cavité qui le surmonte , de sorte qu'on peut charger trois fois son fusil & tirer quinze ou dix-huit coups en une minute , quand on est habile à le charger . On trouverait au besoin cette espèce de fusil & le poignard aristocratique , chez M. Berthier Gouverneur de l'hotel de la guerre , à Versailles .

De Flesselles venait de recevoir d'un nommé Morin , compagnon orfèvre , natif de Charleville , le coup de pistolet qui lui a ôté la vie , lorsqu'on arrêta un courrier qui venait apporter à ce perfide prévôt des marchands (1) un billet , dans lequel on trouvait ces mots : *Votre conduite a été prudente ; dite au G.* (au gouverneur de la Bastille) *que l'étoile paraîtra au point du jour , &c. &c. &c.* Cette missive a été trouvée dans la botte du courrier , entre deux cuirs .

Au point du jour , un canonnier du parti ennemi , devait mettre le feu à une mèche [communiquant à quatre tonneaux de poudre placés sous la salle des états-généraux . Sa répugnance à obéir , sa lenteur à s'y disposer , le cri de sa conscience , quelques mots qu'il a lâchés ont sauvé les jours des députés .

(1) Dignité supprimée depuis , comme infâme , & à laquelle on a substituée celle de maire , dont

Le fraticide que voulait commettre d'Artois ayant été prévenu par d'Estaing, on devait persuader au monarque d'aller à Metz pour quelque tems; il y devait subir le même sort que les députés. On y voyait encore en Septembre 1789, les vestiges d'une mine qui devait faire sauter une partie de la ville.

Cet assassinat qu'on méditait contre la personne du roi, & dont Metz devait être le théâtre, étant exécuté, Foulon devait être contrôleur-général, Flesselles & Bertier de Sauvigny [1] auraient été nommés ministres.

est pourvu le philosophe *Bailly*, qui depuis son élévation, a cessé de méditer le système planétaire.

(1) Intendant de Paris, gendre de Foulon, dont il a subi le supplice.

Résultat des notes trouvées dans le portefeuille saisi à Compiègne sur le Bertier, jour de son arrestation.

1°. *Jean-Marie de Bezenval*, lieutenant des suisses, à Courbevoie, se plaignait de n'avoir point de cartouche.

2°. Le prince de Lambescq accusait la réception de trois milles cartouches reçues à une heure du matin.

3°. *Despréz* se plaint à M. *Duteil* de ce qu'il lui manque des balles.

4°. Le comte de *Revillac* demande à toucher des fond sur le produit de la vente des grains faite par le gouvernement.

5°. Le Comte de *Bar* demande un rendez-vous.

Au milieu des complots qui menaçaient les jours du monarque & la tranquilité de ses états, la cabale était parvenue à le déterminer à renvoyer les ministres pour en faire nommer d'autres, dont la vie avait été un tissu de scélératesses & d'infamies.

Necker, qui déplaisait depuis quelques mois, parce que le mauvais état des finances l'empêchait de continuer à fournir de l'argent aux conjurés, avait été compris dans la proscription. Le onze juillet (1) il partit *incognito*.

Cette nouvelle fut apportée le lendemain au

6°. Le même demande s'il peut venir chercher des balles.

7°. Rend compte du nombre des soldats fêtés au palais-royale, & désigne les orateurs.

8°. Intention d'établir un camp à Saint-Denis, de couper les récoltes en verd, sauf les indemnités.

9°. Lettre de Bertier au Champ-de-Mars, qui annonce qu'il est chargé des opérations du camp avec M. de Vaucouleurs.

De Mantes

Lettre de M. de Valson qui demande 2000 cartouches.

Autre trouvée dans le porte-feuille.

M. le comte de Vasson demande 2000 cartouches de moule.

&c. &c. &c.

(1) 1789.

Palais-Royal sur les cinq heures. Les citoyens qui y étaient assemblés en grand nombre , firent sur-le-champ fermer tous les spectacles ; on cria aux armes , on arbora la cocarde (1) , on sonna le tocsin dans les églises , & on ne fit diversion que pour se porter tumultueusement au pont tournant des Tuilleries , où , comme nous venons de le dire , Lambescq venait de se montrer avec sa troupe.

Les feuilles que la révolution a fait éclore , ont donné des détails exacts de tout ce qui s'est passé depuis cette époque. On fait qu'en deux jours , les Parisiens sont devenus autant de Césars & de Brutus , qu'ils ont conquis en 3 heures [2] la Bastille , [3] ce colosse effrayant que Louis XVI & Turenne avaient jugé imprenable , arraché les entrailles de l'impitoyable gouverneur de cette forteresse , (4) & pendu une

(1) On avait pris d'abord la cocarde verte , mais on rejeta bientôt avec indignation cette couleur qui était celle de d'Artois , & on arbora les trois couleurs de la ville. Necker & d'Orléans , dont on ignorait encore les monstrueux projets , recueillaient alors toutes les marques de l'affection publique.

(2) Le 14 juillet 1789 , jours à jamais mémorable dans les fastes de la liberté.

(3) Elle avait été commencée sous Charles V en 1369 , & finie en 1383 ; sous la prévôté d'Aubriot qui y fut enfermé.

(4) Le marquis de Launay , dont l'infâme trahison a mis la rage dans tous les esprits.

infinité de traîtres de monopoleurs & d'espions. Nos neveux regarderaient tous ces prodiges comme des fables, si une quantité d'écrivains véridiques de notre siècle n'en attestaient la réalité ,

On sait ce qui c'est passé depuis la punition des Foulon , des Bertier des de Launay; on connaît tous les détails des faits qui ont précédé & suivi l'entrée que fit le roi à Paris, le vendredi 17 juillet 1789 , pour se rendre à l'hôtel-de-ville où il accepta la cocarde nationale. Lorsqu'il fut retourné à Versailles , d'Estaing qui craignait que les conjurés , de près ou de loin , ne fissent perir le valet de chambre Thierry , qu'ils regardaient comme le révélateur de leur com-

Voici la troisième strophe d'une ode qu'on fit au sujet de la destruction de la Bastille , & qui avait pour titre : *Les nouvelles Philippiques , ou le Te deum des Français , &c.*

» Mes amis , servez mon délire ,
 » De Launay succombe , il expire ,
 » Le fer a dévoré son flanc ;
 » Frappez encor , nouveau vampire ,
 » Je veux m'abreuver de son sang.
 » Déjà , sur la place publique ,
 » La populace frénétique ,
 » Les yeux de rage étincelans ,
 » Crie , en montrant sur une pique
 » La tête du suppôt inique ;
 » Ainsi mourront tous nos tyrans. »

plot , convint avec Sa Majesté , qu'elle ferait à Thierry quelques reproches publics , sous prétexte d'indiscretion & de rapports fait par lui à la reine ; en effet , le roi le rencontrant , lui donna le coup de poig qui a tant occupé les gazettiers , & qui a donné lieu à une brochure d'un quart de feuille in-18. intitulée : *La Bonne nouvelle*.

On la fit en même tems saisir secrètement chez tous les libraires & dans les mains des colporteurs , pour empêcher que les reproches du Roi à Thierry , & le coup de poing dont nous venons de parler , ne fissent regarder comme un traître ce valet de chambre qu'il a toujours affectionné .

Nous pouvons assurer ce fait que nous tenons de huit libraires du palais-royal , qui nous ont dit aussi que la famille de Foulon avait obtenu des ordres ; en vertu desquels on avait saisi & confisqué dans leurs boutiques un autre imprimé ayant pour titre : *La Botte de foin , ou La Mort de M. Foulon* , formant aussi un quart de feuille in-8°.

Il est si vrai que les reproches & le coup de poingt du Roi à son valet de chambre étoient feints , & qu'il n'a point perdu la confiance de son maître , que le Monarque , en écrivant au gouverneur de l'hôtel de la guerre , à Versailles , pour lui ordonner de faire lever le plan d'une maison de Ville-d'Avray , appartenante à Thierry , s'exprimait en ces termes : *en levant le plan de la maison de Thierry qu'on n'endommage point la possession de ce bon serviteur.*

Il n'était pas possible que la chute de la bas-

tille, & les supplices que le peuple justement irrité venait de faire subir à ses tyrans, ne changeassent la face du Gouvernement. Aussi virent-ils que leur règne était passé, & qu'ils allaient rentrer dans la classe de leurs concitoyens qu'ils méprisaient. Ceux qu'on appellait alors *les grands*, tremblèrent; ils perdirent pour un temps [1] l'espoir de dissoudre l'assemblée nationale, & virent qu'ils ne pouvaient éviter le sort de leurs semblables que par une fuite précipitée. *Conty*. [2] fut le premier à leur donner ce conseil, & son départ fut le signal de celui de tous les autres.

Le fraticide d'Artois, dont toute la Nation demandait alors la tête, & qui l'eut perdue sur la place de Grève, comme Foulon, Berthier, & les autres traîtres de cette espèce, sans l'amour des français pour leur Roi, dont il est le frère, aurait bien désiré de rester en France; mais il n'y avait plus de sûreté pour lui, dans une nation que le plus monstrueux des attentats venait d'irriter contre lui. Il se détermina donc à partir.

Avant de prendre la fuite, il alla faire ses adieux à la *Raucourt*, (3) dont il était alors l'amant titré,

(1) Nous disons *pour un temps*, parce qu'ils ont recommencé leurs complots, dès qu'ils se sont vus en sûreté chez les puissances voisines.

(2) Lisez la vie de *Louis François-Joseph de Conty*, dans laquelle se trouve sa correspondance secrète avec ses complices.

(3) *Extrait des révolutions de Paris* n°. 11.
» Nous apprenons dans ce moment qu'on vient
» d'amener à l'Hôtel-de-ville, Mademoiselle *Rau-*

& à Marie Antoinette, avec laquelle il pleura long-temps de n'avoir pu consommer la destruction de son pays.

Enfin il s'éloigna, la rage dans le cœur, & se rendit à Bruxelles où étaient déjà une quantité de proscrits, dont la réunion était appellée *la petite cour de France*. (1) Sur la route il reçut mille té-

» court ancienne (actrice des français) qui avait
» demandé un passeport pour Amiens. Ses liaisons
» avec nos fugitifs l'on fait regarder comme sus-
» pecte : elle a été arrêtée à Saint-Denis par un
» détachement de cavalerie de la garde nationale,
» à la tête duquel était M. d'Hieres, com-
» mandant du District des petits Augustins. On
» a pris les plus grandes précautions pour s'assu-
» rer de tous les paquets dont elle pouvait être
» chargées. »

Cette fille Raucourt, Maîtresse de Charles-Philippe, avait demeuré long-tems, ainsi que la Lange, autre actrice, qui a aussi été Maîtresse de d'Artois, dans une maison située rue de Condé, appartenant à un ancien compagnon horloger, nommé Pierre-Augustin Caron, dit Beaumarais, être taré & équivoque, que M. Bergasse désignait ainsi dans un mémoire relatif à la cause des sieurs & dame Kornmann : ce Tigellin impur, cet infâme Ruffin, cet obscur Erostrates, ce conjurateur Catilina, cet adultère Chrißpin, ce traître Doege, cet insipide Marsus, ce bannal & équivoque Figaro.....

[1] Voyez le N°. II des *Révolutions de Paris*,
p. 32.

moignages

moignages de l'exécration publique. La Comtesse son épouse, qu'il avait quittée sans lui donner la moindre marque d'attachement, reprocha vivement à la reine de l'avoir voulu rendre l'instrument de ses vengeances, contre un peuple généreux & sensible, & de l'avoir conduit à sa perte.

Le mauvais accueil qu'on lui avait fait à Bruxelles, lui ayant persuadé qu'il ne pouvait trop se hâter d'abandonner cette ville où sa vie & celle de ses gens n'était plus en sûreté, il se rendit à Vienne, où il fut très bien reçu de l'Empereur, à qui Marie-Antoinette venait d'écrire en sa faveur. Il était déterminé à s'y fixer, lorsqu'il reçut de Louis-Philippe-Joseph de Conti,

la lettre suivante,

» MONSIEUR,

» J'apprends avec le plus grand plaisir que
 » votre alteſſe royale vient de ſe ſouſtraire à la
 » brutale férocité de la canaille franſaise, &
 » qu'elle ſeſt retirée à la cour de Vienne, où
 » elle reçoit tous les égards qui lui ſont dûs.
 » J'aurais bien déſiré; ainsi que M. de Condé,
 » mon couſin, pouvoiſt vous indiquer le lieu de
 » notre retraite, & de celle d'une infinité de
 » ſeigneurs qui nous ont accompagnés, mais
 » les arreſtations qu'on fait tous les jours à des
 » couriers chargés de paquet pour la France,
 » m'ont empêché de vous donner plutôt de mes
 » nouvelles. Nous ſommes réfugiés à Turin,
 » d'où nous entretenons une corespondance
 » exacte & ſûre avec plusieurs puiffances que
 » nous ſommes certains de déterminer à époufer
 » notre vengeance, contre un peuple qu'il faut

» remettre dans une servitude dont il n'aurait
 » jamais dû sortir. Je vous invite donc à vous
 » réunir promptement à nous. Sa majesté Sarde
 » recevra votre altesse royale, avec la distinction
 » qu'elle mérite, & ne verra en elle qu'un gen-
 » dre injustement persécuté, dont il faut épouser
 » la querelle. Nous vous attendons tous avec le
 » plus vif empressement.
 » Je suis avec respect, de votre altesse royale,
 » Monseigneur,

A Turin, le 22 juillet

1789.

Le très-humble serviteur,
 LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH
 DE CONTY.

Pendant que Conty témoignait ainsi le dessein d'armer contre nous les puissances de l'Europe, il faisait circuler en France le précis qu'on va lire, extrait du N°. X des *Révolutions de Paris*.

» Ayant toujours espéré que la vérité triompherait de la calomnie, je suis resté dans le silence jusqu'à ce moment; mais il ne m'est plus ni possible, ni permis de le garder, puisque mes ennemis ne m'en poursuivent qu'avec plus d'acharnement.

» J'ai été forcé de sortir du royaume, parce que la multitude prevenue contre moi, & échauffé par des calomnies atroces, a cru que j'avois fait le commerce des bleds, & que d'après cela je méritais font animadversion & sa haine.

» En conséquence, menacé par tout du fer, du feu & du poison, il ne m'est plus resté d'autres ressources que de fuir ma patrie, & telle est la position dans laquelle je suis de-

» puis le 13 juillet dernier, sans que je puisse
» en présumer le terme.

» Des perquisitions faites chez moi, impris-
» mées & signées de ceux qui en ont été char-
» gés, prouvent la fausseté de ces inculpations.

» On me calomnie encore jurement en
» disant, que j'ai payé pour exciter des trou-
» bles & des révoltes, & empêcher les moulins
» de moudre, &c

» Je défie qui que ce soit de parvenir à
» prouver aucun de tous ces faits.

» Obligé de présider au bureau de notables,
» & de donner mon avis dans cette assemblée,
» j'ai dit & écrit à cette occasion, en mon ame,
» & conscience, ma façon de voir & de pen-
» ser, & en cela j'ai fait mon devoir d'honnête
» homme, que personne ne peut ni ne doit
» me reprocher.

» On répand de plus, que je suis entré dans
» des complots, machinations, &c. je déclare
» formellement & authentiquement que cela est
» faux, & que j'ai même la satisfaction de
» pouvoir dire, que jamais de telles propositions
» ou confidences ne m'ont été faites.

» J'ai toujours cherché depuis que je suis
» au monde, à mériter l'estime publique, &
» ce n'est point à mon âge que l'on cesse d'en
» sentir le prix.

» Je n'ai jamais été ambitieux, politique ni
» intriguant, & n'ai formé & ne forme d'autres
» vœux, que d'achever mes jours tranquille-
» ment, au milieu de mes concitoyens, que
» je voudrai savoir aussi heureux que je l'ai
» toujours désiré.

» Il est si intéressant pour moi que tout ceci

» soit connu , que je n'hésite pas à le rendre pu-
» blic par la voix de l'impression.

La lettre de Conti détermina promptement d'Artois à quitter la cour de l'Empereur pour se rendre auprès des conjurés. De son côté , Necker , que le roi avait rappelé , revint en France , où il fut accueilli par-tout , comme l'aurait été *Sully* , à qui on ne faisait pas de difficulté de le compарer , parce qu'alors on ne connaissait pas les projets désastreux qu'il a depuis exécutés. Le 30 juillet , ce vil agiotenr fit son entrée à Paris , où les citoyens lui décernèrent des honneurs (1) dont il n'est pas d'exemple dans l'histoire , & dont ils rougissent maintenant : son premier soin fut de demander une amnistie en faveur des conjurés , & leur rentrée dans le royaume. Les électeurs réunis à l'hôtel-de-ville , eurent l'imbecillité d'y consentir , comme s'ils en eussent eu le droit ; mais deux jours après , lorsqu'on leur eut montré l'inconséquence & l'irrégularité de leur conduite à l'égard du Génevois , ils rétractèrent leur arrêté , & lui adresserent cette rétraction.

Arrivé à Turin , d'Artois reçut des conjurés , les félicitations les plus flatteuses. Les autres fugitifs y avaient été fort accueillis , mais la renommée avait devancé d'Artois , & malgré les belles assurances que lui avait donné Conti , il effuya du roi une réception très-humiliante (2).

(1) Il circula à ce sujet un imprimé fort mal écrit , dont Necker était lui-même l'auteur , ayant pour titre : *Entrée triomphante de M. Necker à l'hôtel-de-ville , &c.*

(2) Pendant que d'Artois , Conti , Condé , Bourbon , & les autres conjurés , se réfugiaient

Chassé depuis ce tems par plusieurs seigneurs qui lui ont interdit leurs maisons pour diverses lâchetés , & principalement pour avoir refusé de se battre avec un qu'il avait grièvement offensé , il ne s'occupe que des moyens de faire liguer la Sardaigne , l'Espagne , la Sicile , & tout le corps germanique , contre la France , où il entretient des relations exactes avec les chefs que nous regardons comme les plus fermes colonnes d'une constitution qu'ils veulent détruire , en paraissant la protéger . On en pourra juger par les lettres suivantes qui ont été saisis à Montargis le 27 Septembre 1789 , sur un particulier logé à l'hôtel de Picardie , où il s'était présenté sous l'habit d'un marchand forin , sous le nom de *Laporte* . La maréchaussée l'ayant rencontré de nuit dans les

à Turin , une quantité d'autres ennemis de la révolution inondaient les cours des différens princes d'Allemagne . Quant à Louis-Philippe d'Orléans , il se retira à Londres , où le contrôleur général *Calonne* , depuis peu aussi rendu à Turin , lui prodigua les fêtes & les éloges . En fuyant sa patrie , il fit courir le bruit que le roi l'envoyait en Angleterre pour traiter les affaires du Brabant avec sa majesté Britannique . Puis il fit répandre dans Paris qu'il allait revenir avec des convois immenses de farines , comme s'il eût été naturel que l'Angleterre nous en vendit , tandis qu'elle ne produit pas assez de grains pour nourrir ses habitans . Il cachait ainsi du voile de l'intérêt public ses correspondances avec nos ennemis , & sur-tout avec *Laclos* , auteur des *Liaisons dangereuses* , homme sans mœurs , dont l'existence est un crime de la nature .

ques de la ville , lui demanda son nom & son passeport , & ayant remarqué dans ses réponses , un embarras que n'éprouve jamais un homme de bonne foi , le conduisit chez le maire de la ville , où il fut fouillé & interrogé. Alors il avoua qu'il était le chevalier *du Tremblay* , qu'il arrivait de Turin , & qu'il était chargé de remettre à leurs adresses les dépêches dont il était porteur. Voici ce qu'elles contenaient.

Lettre à Necker.

Turin , le 16 Septembre 1789.

» Malgré les désagrémens que je vous ai fait
» éprouver , dans un tems où je vous faisais l'in-
» jure de douter de votre dévouement à mon
» service , quoique vous m'en eussiez précédem-
» ment donné des preuves non-équivoques , en
» me fournissant les fonds nécessaires à l'exécu-
» tion de mes projets , je ne doute pas que vous ne
» travailliez très-sérieusement à négocier mon
» retour en France. (1) Mais il est à propos que
» Paris ait lieu de se repentir de ses murmures

[1] Pendant qu'il s'occupait des moyens de revenir en France , on faisait chez lui des recherches , lors desquelles on a trouvé dans ses papiers une lettre écrite en 1763 , par *Jean-Jacques* , non à lui , mais à un mylord qui l'avait laissée dans la maison de *Charles-Philippe* , on ne sait comment. Cette lettre contenait entr'autres chose , la phrase prophétique qu'on va lire : *si la nation française est avilie , c'est par le fait d'autrui , souvenez-vous , mylord , qu'elle ne sera pas vile dans vingt ans.*

» contre mes cousins & moi. Entretenez-y tous
 » jours la disette du pain ; conciliez vos plans
 » avec ma belle-sœur , votre reine , & concerdez
 » vos batteries avec MM. de la Fayette & Bailly ,
 » dont le zèle & l'attachement me sont attestés
 » par les promesses consignées dans les différentes
 » lettres qu'ils m'ont fait parvenir. Je n'ai rien
 » tant à cœur que d'en venir à mon honneur ,
 » & de tirer une vengeance exemplaire de la na-
 » tion française , qui m'a contraint de m'expa-
 » trier. Comptez sur ma reconnaissance & mon
 » estime » ,

Signé CHARLES-PHILIPPE D'ARTOIS.

Nous nous dispensons de rapporter ici deux autres lettres , dont l'une était adressée à Bailly , & l'autre au général Mottier .

Qu'on juge , d'après celle qu'on vient de lire , de l'espèce d'hommes à laquelle la France a confié sa destinée . Necker est parti dans le courant du mois de septembre dernier , emportant avec lui la plus grande partie du numéraire de l'état , sans avoir rendu ses comptes , & laissant la valeur d'environ trois millions , pour trente ou quarante qu'il redoit , & après avoir perpétuellement accaparé les grains & les farines , pendant un ministère qui a préparé la dissolution de la monarchie , à laquelle nous touchons maintenant .

Bailly , ce pédagogue insolent , encore tout couvert de la poussière académique , ce harangueur des femmes de halles , des gens de ports , des charbonniers & d'autres gens de cette espèce qu'il aime , parce qu'il est né comme eux dans la crapule , tient des notes de ce qui se

passe dans l'assemblée nationale , & dans les sociétés anti-patriotiques , en faveur de nos ennemis qu'il en instruit exactement. Il est le premier espion du peuple à qui il doit une place dont il sera chassé honteusement , avant l'expiration des deux années pendant lesquelles il espère de bouleverser la France.

Mottier , dit *la Fayette* , ce héros de ruelle , qui ne rougit pas de prostituer sa femme à ceux qu'il croit utiles à l'exécution de ses projets défaillants , ce chef infâme d'un parti qui cherche à armer la garde nationale contre elle-même , ce profanateur sacrilège de l'asyle de nos rois , (1) forme différens partis dans la capitale , sème la division dans les districts , & pérore *insidieusement* les gardes nationales , dont il veut se servir , à leur insu , pour opérer une contre-révolution , par l'effet de laquelle il espère tenir les rênes du royaume avec le monarque .

On a vu par là lettre de Charles-Philippe à l'agiateur Necker , qu'il ne cherchait que l'occasion de revenir en France. Celui-ci lui ayant fait réponse que la situation des affaires , & le courroux du peuple s'y opposaient ; les conjurés réunis à Turin , délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre , & résolurent d'envoyer Conti , l'un d'eux , sonder les dispositions des François , & examiner par lui-même quelle espèce de tentative ils pouvaient faire , pour remettre la nation dans la servitude dont elle venait de s'affranchir.

Conti fut en effet député à Paris , où il se

[1] Qu'on se rappelle la journée du 6 octobre 1789.

présenta dans le courant du mois d'avril , avec tous les dehors d'un homme que l'on avait calomnié. Il se rendit d'abord au district des Jacobins , où il prononça un discours qui annonçait le patriottisme le plus pur , & prêta le serment civique , qu'il accompagna d'une contribution pécuniaire , pour le besoin des pauvres.

Les citoyens auxquels il demandait ce qu'il appelle la justice due à son amour pour le bonheur de la nation , le crurent sincère , & lui firent beaucoup d'accueil. La reine & Monsieur , qu'il visita ensuite , lui prodiguaient aussi mille témoignages d'affection.

Affirré dès-lors d'avoir regagné l'opinion publique , qu'il avait très-justement perdue , il entra en correspondance avec les conjurés de Turin , dont il était l'émissaire. Voici deux lettres qu'une infidélité ou le patriotisme de son secrétaire a rendues publiques.

Lettre de Conti à d'Artois.

» MONSEIGNEUR ,

» Je n'ai rien négligé depuis mon retour , pour servir votre altesse royale , & notre cause commune. J'ai été bien accueilli à Paris , & dans le district des Jacobins , où j'ai insidieusement prêté le serment civique. J'ai prononcé le discours que je vous avais lu : il a été entendu avec transport. J'ai , pour sortir avec les acclamations de la populace , distribué quelques louis. Ainsi , Monseigneur , tout va bien , & avant peu , tout ira mieux. Je n'oublierai jamais que vos intérêts sont les miens , & ceux de toute notre famille.

Signé CONTI.

K

(74)

Lettre du même au ci-devant prince de Condé.

Paris , ce 3 mai 1790.

» MONSIEUR & CHER COUSIN ,

» Je suis arrivé en France en très-bonne santé.
» Nos ennemis triomphent , mais notre parti
» se soutient. Il n'a besoin que de notre crédit
» pour opérer une anti-révolution au gré de nos
» vœux. Soyez bien persuadé que je m'y vais
» prêter , & que je vous instruirai successivement
» de nos opérations , & du tems où votre pré-
» sence sera nécessaire ici. Je salue mes parens ,
» mes amis , & suis votre affectionné cousin.

Signé CONTI.

D'Artois n'eut pas plutôt reçu la première des deux lettres qu'on vient de lire , qu'il y répondit par la suivante.

Turin , le 8 septembre 1789.

» A la réception de votre lettre , Monsieur ,
» & cher Cousin , je me suis empressé de la
» communiquer à notre comité qui a trouvé in-
» finiment adroite & politique , la maniere dont
» vous vous êtes comporté en arrivant à Paris.
» M. de Condé , à qui j'ai remis votre missive ,
» n'a pas moins applaudi que nous , aux moyens
» que vous employez pour amener la canaille
» parisienne à détruire elle-même le nouvel ordre
» de choses que son insurrection vient d'établir.
» Necker vient de m'écrire particulièrement ,
» qu'il desire très-ardemment récupérer ce qu'il
» appelle l'honneur inappréciable de mes bonnes
» graces , & qu'il entrevoit la possibilité de me
» faire passer incessamment quatre millions pour
» subvenir aux premiers frais qu'exige le projet
» que nous avons de soulever plusieurs puissan-

» ces contre la France , & de mettre la couronne
 » sur une tête plus capable de la soutenir , que
 » celle de mon frère. Voyez le Génevois [1] ,
 » flattez-le , témoignez-lui de l'amitié , car c'est
 » un besoin pour les *vilains* (2) de se croire aimé
 » de nous. Dites-lui sur-tout qu'il est plus im-
 » portant que jamais d'accaparer les *faunes* & le
 » numéraire , & de faire couper les bleds en verd.
 » La reine pense comme nous à cet égard : elle
 » soudoie tous les gens de bonne volonté , qui
 » veulent épouser notre querelle.

» A l'égard de la Fayette , il assure qu'on peut
 » se reposer sur lui , & qu'il se montrera pour
 » notre cause , quand il en sera tems.

» Les cabinets de Turin , de Naples , d'An-
 » gleterre , de Portugal , de Madrid , de Vienne ,
 » de Prusse , s'occupent des moyens d'empêcher
 » le *mal français* de gagner chez eux , & de
 » nous aider à punir un peuple insolent qui a osé
 » lever les yeux jusqu'à ses princes , & les forcer
 » à prendre la fuite ; mais bientôt nous feront
 » complètement vengés , ou la France entière
 » n'offrira que des ruines , des ruisseaux de sang
 » & des cadavres.

» Donnez-nous des nouvelles par tous les cour-
 » riers , & ne doutez pas , mon cousin , de mes
 » sentiments affectueux pour vous » .

Signé D' A R T O I S .

Mais l'attentat de Charles-Philippe sur la per-
 sonne de notre monarque , son frere & son sou-

[1] On voit bien qu'il s'agit ici de Necker.

[2] On appellait alors *vilains* , les gens qui ne
 se qualifiaient pas *écuyers* , *chevaliers* , *marquis* ,
comtes , *barois* , *monseigneurs* , &c.

verain , sa réunion aux conjurés , & les lettres que nous venons de lire , ne sont pas les seules preuves des exécrables projets qu'il a formé contre la France. Chaque jour , chaque heure , chaque pas que nous faisons dans la révolution , nous décelent ses nouveaux complots contre la liberté de son pays.

Le vendredi 10 septembre dernier , un membre de l'assemblée nationale , lui dénonce une lettre écrite à une dame de Persan , ci-devant comte de Lyon , nommé *Henri Cordon* , que d'Artois venait d'attirer auprès de lui à Turin. Elle était conçue en ces termes , dont nous garantissons l'authenticité.

» Plus nous allons , plus nous avançons vers le dénouement ; la mine se charge , elle sera bien-tôt comblée ; on est prêt à y mettre le feu ; » on ne peut calculer les effets de son explosion ; » tâchez de vous garantir du contre-coup , je vous donne cet avis comme ami ; je laisse à votre pa- » pa , à vous parler de lui ; pour moi , je vous assure que personne ne vous est plus attaché que » le COMTE HENRI . »

Un nommé *Michel Joan* , sellier est envoyé pour demander l'adresse de ce comte Henri , chez cette dame de persan , par deux femmes à qui cette lettre est communiquée. Elle répond d'abord avec vivacité : *je ne sais ce que c'est , je ne connais pas ce Monsieur là* ; le domestique qui ne voit pas que sa maîtresse a des raisons pour nier , répond ingénument : *Mais , madame , il y a un Monsieur de ce nom qui venou fort souvent ici*. Joan qui ne peut tirer aucune explication sur le fait qu'il cherche à éclaircir , se retire , & va faire sa déclaration au comité de la section sur laquelle il demeure.

Ce comité juge à propos d'envoyer deux com-

missaires chez la dame de Pesan, pour savoir, par sa bouche, la vérité des faits. Celle-ci voit qu'elle ne peut dissimuler, sans avouer sa correspondance avec Cordon & d'Artois. Après beaucoup d'interrogatoires, elle déclare qu'elle reconnaît la lettre, qu'elle connaît aussi le comte Henri Cordon, qui l'avait écrite, qu'elle ne peut donner aucun détail sur son contenu, mais qu'elle croit qu'il s'agit d'un armement qui se fait en Sardaigne, pour favoriser une contre-révolution en France. Elle signe sa déclaration, & les deux commissaires la laissent libre.

Après une longue discussion sur cette affaire, dans laquelle Duval d'Eprémesnil, a dit que si notre constitution est bonne & sage, aucune puissance humaine ne pourra la détruire, mais que si elle viole toutes les loix & les propriétés; aucune puissance humaine ne pourra la garantir, (1) l'Assemblée nationale décreté que le Procureur du Roi au châtelet, informera des faits dans le jour, & que la dame de Persan, ne pourra quitter Paris, qu'après avoir fait sa déposition, à la charge de se représenter quand elle en fera requise.

Le lendemain, elle écrit à nos législateurs une lettres conçue en ces termes :

» Une citoyenne opprimée, arrachée pendant
» la nuit, hors de sa maison, livrée aux re-
» cherches les plus minutieuses, traduite devant
» un tribunal inconnu aux loix, a le droit d'a-
» dresser ses plaintes à l'assemblée nationale. J'ai
» reçu une lettre d'un de mes amis, demeurant

[1] Voyez le N°. 401 du journal intitulé:
Assemblée nationale, Commune de Paris & corps administratifs du royaume, &c.

» en pays étranger. Le nom de mon parent,
 » M. Bouthilier, est mis dans la bouche d'un
 » espion gagé, pour venir découvrir la demeure
 » de M. Henri Cordon; je n'entends rien à cette
 » demande: on vient chez moi, on visite mes
 » papiers, je suis interrogée pendant quatre heu-
 » res, je déclare l'époque à laquelle la lettre
 » m'est parvenue; mais puisque l'assemblée de-
 » fire que je répète cette déclaration, la
 » voici: j'ai recu la lettre de M. le comte Henri,
 » il y a un mois ou six semaines, il était alors
 » à Turin, je ne fais à présent où il est, n'ayant
 » eu depuis, de lui, aucune nouvelle, &c. &c. »

Sans approfondir une affaire dans laquelle toutes les aprences s'élevaient contre la dame de Persan, le corps legislatif décreté que la garde établie chez elle se retirera.

Eh bien, cette foi-disante marquise de Persan n'est autre chose qu'une agente des conjurés à Paris, où elle observe sans cesse la disposition des esprits, fomente fourdement des divisions dont elle rend compte toutes les semaines au prince féroce & sanguinaire dont nous écrivons la vie.

Voilà cependant le monstre qui trouve encore des partisans en France, où il se dispose à revenir, ainsi que l'annonce la lettre suivante, adressé par lui à Monsieur.

Turin, le 28 xbre. 1790.

» Je vous avais juré, mon frère, ainsi qu'à ma
 » belle sœur, à Necker, à Bailly & à la Fayette,
 » de ne revoir votre ci-devant royaume, qu'à la
 » tête de troupes déterminées à nous venger
 » ou à périr le fer & la flamme à la main.
 » Une foule d'évéñemens a dérangé ce projet,

» dont l'exécution devait rendre la couronne à
 » l'imbécile monarque votre frère, ou la mettre
 » sur une tête plus capable que la sienne d'en
 » soutenir le poids. Mais ne perdez pas l'espoir,
 » & paraîssez toujours neutre dans ce qui se
 » passe de retour en France, où je serai au plu-
 » tard dans le mois de février prochain, je suis
 » certain de faire égorger la horde de scélérats,
 » dont les opérations mal combinées, ont pré-
 » paré la chute d'un empire, ou nous n'avions
 » toujours trouvé que des esclaves, qui main-
 » tenant s'érigent en souverain. Prénez encore
 » courage, & rendez-le aux nôtre; la Fayette
 » m'assure qu'il a dans Paris un parti formida-
 » ble pour la contre-révolution; les parlements
 » secondent sourdement ses projets; un bon ar-
 » rêt du vôtre, & cent mille potences plantées
 » dans toutes vos rues, rétabliront sur trois mois
 » au plutard cet ordre de choses que vos foi-
 » disantes milices nationales ont la fottise de croire
 » détruit. »

J'attens de vos nouvelles sur-le-champ, &
 suis votre affectionné frère D'ARTOIS.

Après la correspondance, & sur-tout la dernière lettre qu'on vient de lire, peut-on douter que l'intention de Charles-Philippe, & des autres fugitifs ne soit d'embraser l'Europe & de faire de la France un fleuve de sang. Sans doute si les souverains qu'ils veulent intéresser en leur faveur, consentaient à être les ministres de leurs vengeances, des flottes nombreuses bloqueraint nos ports & feraient des descentes sur nos côtes, tandis que les armées combinées fondraient sur

nous dans le Dauphiné & la Provence, où la ci-devant noblesse Française, & tous les mécontents qu'a faits la revolution iraient se joindre à elles. Mais que pourraient gagner les puissances qui voudraient combattre un peuple dont toute l'ambition se borne à être maître sur son territoire, à se donner des loix, & qui a solemnellement renoncé à déclarer la guerre à ses voisins, contre les entreprises desquelles il ne veut que se défendre? Une nation peuplée comme la nôtre, & qui compte six millions d'hommes armés pour elle, n'a rien à craindre de ses ennemis; tous leurs efforts seraient vains contr'elle, & bientôt égorgés les uns sur les autres, ils périraient en gémissant de leur témérité.

Braves François, peuple digne de conserver cette liberté précieuse que vous venez de conquérir au prix de votre sang, & après douze siècles d'esclavages, ne souffrez pas que l'infâme scélérat dont vous connaissez maintenant la vie, revienne parmi vous, méditer de nouveaux attentats, & consommer la ruine de l'empire. Persuadez-vous qu'en un instant, le despotisme renaîtrait dans le sein d'une nation régénérée, qu'il y reprendroit ses anciennes fureurs, & que vous péririez infailliblement victime de sa rage.

Mais si, malgré votre vigilance, vos ennemis parviennent à vous forger de nouveaux fers, qu'ils expirent sous vos coups. Déchirez sans pitié leurs entrailles palpitantes, et que tous les autres tyrans de l'univers, apprennent avec effroi le châtiment de leurs semblables,

